

/ SOMMAIRE

۹.	COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017	P 02
В.	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017	P 38
C.	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	P 44
D.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	P 48
Ε.	COMPTES ANNUELS SOCIAUX DE MICROWAVE VISION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017	P 51



A. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

SOMMAIRE

P 23
P 23 P 23
P 23
P 23 P 24 P 25
P 25 P 26 P 26
P 26 P 27 P 27 P 27
P 29 P 29 P 29 P 30
P 31 P 31 P 31
P 32 P 32 P 33
P 33 P 33
P 34 P 34 P 34
P 36 P 36 P 36
P 37
P 37 P 37 P 37 P 37 P 37

1. Etat de la situation financière

ACTIF (En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	Note
Goodwill	13 531	13 531	10.1
Immobilisations incorporelles	830	759	10.2
Immobilisations corporelles	10 616	10 618	10.3
Autres actifs financiers non courants	1 002	663	10.4
Actifs d'impôt différé	3 221	4 041	10.12
Autres actifs long terme	49	87	10.5
ACTIFS NON COURANTS	29 247	29 700	-
Stocks	10 526	10 366	10.6
Clients et comptes rattachés	28 751	30 800	10.7
Créances d'impôt courant	2 979	2 725	10.8
Autres actifs courants	2 295	2 806	10.7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 236	26 655	10.9
ACTIFS COURANTS	69 787	73 351	-
TOTAL ACTIF	99 034	103 051	

PASSIFS (En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	Note
Capital	1 256	1 256	-
Primes	52 485	52 485	-
Réserves	13 454	12 562	-
Ecarts de conversion	<367>	223	-
Résultat consolidé	1 343	1 044	-
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	68 171	67 570	5
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	1 629	2 849	5
TOTAL CAPITAUX PROPRES	69 800	70 420	-
Dettes financières à long-terme	4 735	5 657	10.13
Engagements envers le personnel	896	793	10.11
PASSIFS NON COURANTS	5 631	6 450	-
Dettes financières à court terme	924	3 080	10.13
Provisions courantes	752	791	10.11
Fournisseurs et comptes rattachés	11 131	10 486	10.14
Passifs d'impôt courant	409	476	-
Autres passifs courants	10 389	11 348	10.14
PASSIFS COURANTS	23 604	26 181	-
TOTAL PASSIF	99 034	103 051	

2. État du résultat global

RÉSULTAT <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2017	31/12/2016	Note
Chiffre d'affaires	71 072	66 019	10.17
Autres produits de l'activité	-	-	-
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	71 072	66 019	-
Achats consommés	<26 204>	<24 511>	10.18
Charges externes	<12 681>	<11 891>	10.19
Charges de personnel	<23 653>	<22 445>	10.20
Impôts & taxes	<367>	<443>	-
Autres produits et charges opérationnels courants	<366>	<478>	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 801	6 250	-
Dotations aux amortissements et dépréciations nettes des reprises	<3 395>	<2 533>	10.21
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	4 405	3 718	10.22
Autres produits et charges opérationnels non courants	<152>	<1 715>	10.23
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	4 253	2 003	-
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	172	40	10.24
Coût de l'endettement financier brut	<591>	<672>	10.24
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	<419>	<632>	10.24
Autres produits et charges financiers	<1 602>	166	10.24
RÉSULTAT FINANCIER	<2 022>	<465>	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	2 232	1 537	-
Impôt sur le résultat	<1 580>	<1 374>	10.25
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	652	163	-
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	652	163	-
Résultat - Part du Groupe	1 343	1 044	-
Résultat - Participation ne conférant pas le contrôle	<691>	<881>	-

2.1/ Résultat par action

Les résultats par action, présentés ci-dessous, sont calculés à partir du résultat net – part du Groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, calculé en fonction des dates d'encaissement des fonds provenant d'augmentations de capital réalisées en numéraire, et de la date de première consolidation pour les augmentations de capital réalisées en rémunération d'apports externes de titres de nouvelles sociétés consolidées;
- le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'effet dilutif de l'exercice des bons de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

RÉSULTAT PAR ACTION (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
RÉSULTAT NET PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES de la société mère	1 343	1 044
Nb moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	6 282 166	6 282 166
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	0,21	0,17

RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
RÉSULTAT NET PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES de la société mère	1 343	1 044
Nb moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	6 282 166	6 282 166
Nb moyen pondéré de titres retenus au titre des éléments dilutifs	310 000	318 000
Nb moyen pondéré pour le calcul du résultat net dilué par action	6 592 166	6 600 166
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	0,20	0,16

Les seuls instruments dilutifs sont les bons de souscription d'actions présentés à la note 10.10.

3. État des autres éléments du résultat global

RÉSULTAT (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	652	163
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	<2>	<51>
Impôts	1	17
Ecarts de conversion	<1 328>	86
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	<1 329>	52
RÉSULTAT GLOBAL	<677>	215
Résultat global - Part du Groupe	544	1 026
Résultat global - Intérêts minoritaires	<1 221>	<866>

1 4. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat part du Groupe	1 343	1 044
Résultat part des minoritaires	<691>	<881>
Résultat net (y compris intérêts minoritaires)	652	163
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 911	2 670
Plus et moins-values de cession	55	<1>
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	3 618	2 832
Coût de l'endettement financier net	591	672
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 580	1 374
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	5 789	4 878
Impôts versés	<1 620>	<879>
Variation du BFR lié à l'activité	1 482	681
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	5 650	4 679
OPÉRATION D'INVESTISSEMENT		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	<2 751>	<3 601>
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	30
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers non courants	<299>	<36>
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants	3	9
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	<3 040>	<3 599>
OPÉRATION DE FINANCEMENT		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	-	64
Remboursement d'emprunts	<1 154>	<1 350>
Intérêts financiers nets versés	<594>	<685>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	<1 748>	<1 971>
VARIATION DE TRESORERIE	862	<892>
Incidences des variations de taux de change	<512>	91
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	24 886	25 678
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	25 236	24 886

5. Variation des capitaux propres – Part du Groupe

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Actions propres	Résultat de la période	Capitaux propres - part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2015	1 256	66 059	<904>	<72>	66 340	3 715	70 055
Affectation du résultat	-	<72>	-	72	-	-	-
Rachat d'actions propres	-	-	150	-	150	-	150
Ecarts de conversions	-	71	-	-	71	15	86
Résultat de la période	-	-	-	1 044	1 044	<881>	163
Ajustements résultats N-1	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	<34>	-	-	<34>	-	<34>
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 256	66 024	<754>	1 044	67 571	2 849	70 420
Affectation du résultat	-	1 044	-	<1 044>	-	-	-
Actions propres	-	<47>	104	-	56	-	56
Ecarts de conversions	-	<798>	-	-	<798>	<530>	<1 328>
Résultat de la période	-	-	-	1 343	1 343	<691>	652
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2017	1 256	66 222	<650>	1 343	68 171	1 628	69 799

Note: Les écarts de conversions correspondent principalement à l'effet des taux de change USD / EUR.

6. Principales méthodes comptables

6.1/ Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice au 31 décembre 2017 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

6.2/ Jugements et estimations

Pour établir ses comptes, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- dépréciation des actifs incorporels (note 6.7)
- estimation de la valeur recouvrable des reports déficitaires activés (note 6.20)
- estimation de la valeur recouvrable des stocks (note 6.10)
- estimation des engagements de retraite (notes 6.15 et 10.11)

6.3/ Préparation des états financiers

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la Direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Nouveaux textes adoptés par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2017

Les nouvelles normes, ou amendements de normes et interprétations de normes suivants ont été appliqués aux comptes clos le 31 décembre 2017.

Nouveaux textes adoptés par l'Union européenne et applicables par anticipation au 31 décembre 2017

Le Groupe étudie la portée des impacts de ces nouvelles normes dans ces futurs comptes consolidés. Au 31 décembre 2017, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer ces textes par anticipation :

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients.

IFRS 15 pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients. Elle remplace les précédentes normes et interprétations relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

La norme introduit un modèle unique en cinq étapes permettant de déterminer les obligations de performance des contrats et ainsi le moment et le montant de revenu à reconnaitre au titre du contrat. Elle apporte un guide d'application notamment sur les licences, et des dispositions spécifiques sur les modalités de capitalisation des coûts d'obtention ou de réalisation d'un contrat qui ne sont pas adressées par d'autres normes. La norme requiert la publication en annexe de nouvelles informations qualitatives et quantitatives.

Le Groupe prévoit d'appliquer la norme IFRS 15 dans ses comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2018 selon la méthode rétrospective modifiée. Selon cette méthode, l'effet de la première application de la norme sera comptabilisé dans les capitaux propres au 1^{er} janvier 2018 sans retraitement des périodes comparatives.

Le Groupe a engagé l'analyse des impacts de la première application de la norme. Cette adoption inclura une mise à jour de ses règles et politiques comptables concernant la manière de reconnaître le chiffre d'affaires et les adaptations possibles du système de gestion afin de capturer les enregistrements nécessaires à sa mise en œuvre et à la préparation des informations requises en annexe des comptes.

IFRS 15 conduira à une identification plus fine des différentes obligations de prestation ou de livraison de Microwave Vision au titre des contrats clients et à une analyse particulière de la nature des droits concédés dans les accords de licence. En conséquence, l'application d'IFRS 15 pourra avoir pour effet de modifier la date de comptabilisation du chiffre d'affaires de certains contrats.

Les principaux impacts identifiés concernent les contrats portant sur des licences et/ou des développements spécifiques pour lesquels une part du revenu relatif aux exercices 2015 à 2017 pourrait être soit :

- décalée sur des périodes futures pour les obligations de performance relatives à des licences octroyant un droit d'utilisation portant sur des droits de propriété intellectuelle ne pouvant pas encore faire l'objet d'une commercialisation ou d'une utilisation par le bénéficiaire de la licence ; ou
- étalée sur la période de l'accord pour les obligations de performance relatives à des licences octroyant un droit d'usage aux bénéficiaires ou relatives à des développements spécifiques ne pouvant pas être dissociés d'une telle licence en l'absence de fonctionnalité propre.

Sur la base des travaux actuels, le Groupe n'attend pas d'impact majeur sur la lecture des comptes présentés.

IFRS 9 - Instruments financiers.

La norme remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et traite de la classification et de l'évaluation, ainsi que de la dépréciation et la comptabilité de couverture des actifs et passifs financiers. La nouvelle norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est autorisée.

Le Groupe prévoit d'appliquer la norme IFRS 9 dans ses comptes consolidés à partir du 1er janvier 2018.

Nouvelles Normes et interprétations d'application non encore adoptées par l'Europe mais applicables par anticipation au 31 décembre 2017 :

• IAS 12 traite de la comptabilisation et de l'évaluation des impôts différés, actifs ou passifs. Les amendements publiés visent à clarifier les dispositions concernant la comptabilisation des actifs d'impôts différés relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur, afin de répondre à la diversité de la pratique,

Sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne, ces amendements s'appliquent à compter du 1er janvier 2017.

IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

Sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, IFRIC 23 s'applique à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2017 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

IFRS 16 - Contrats de location

Cette norme représente une évolution majeure dans la comptabilisation des contrats de location et prévoit un modèle unique de comptabilisation chez le preneur qui nécessite de reconnaître les actifs et passifs pour tous les contrats de location à l'exception de ceux d'une durée inférieure à 12 mois ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur.

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Le Groupe ne prévoit pas d'application anticipée, a identifié ses contrats de location et entend procéder à la phase d'évaluation en 2018.

6.4/ Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Microwave Vision S.A., société mère du Groupe et ses filiales directes et indirectes au 31 décembre 2017. Une filiale (y compris les entités ad hoc) est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables actuels ou potentiels sont pris en considération.

Intégration globale

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où celui-ci cesse. Les états financiers des filiales sont établis pour la période correspondant à celle de l'exercice de présentation des états financiers consolidés du Groupe en utilisant des méthodes comptables homogènes. Tous les actifs et passifs, pertes et gains latents, produits et charges, dividendes et autres transactions résultant de transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Un changement dans le pourcentage de détention d'une filiale, sans perte de contrôle, est comptabilisé en tant que transaction sur les capitaux propres. Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. L'éventuel profit ou perte résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Intérêts dans les sociétés mises en équivalence

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des entreprises associées et une coentreprise. Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et la coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont comptabilisés initialement au coût qui inclut les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

6.5/ Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle). La monnaie fonctionnelle du Groupe et la monnaie de présentation de ses états financiers sont l'euro.

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur les périodes de 12 mois closes au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 sont les suivants :

Taux de clôture	31/12/2017	31/12/2016	Taux moyen	31/12/2017	31/12/2016
Livre Sterling	1,1271	1,1680	Livre Sterling	1,1414	1,2212
Dollar Hong kong	0,1067	0,1223	Dollar Hong kong	0,1136	0,1164
Yen	0,0074	0,0081	Yen	0,0079	0,0083
Yuan chinois	0,1281	-	Yuan chinois	0,1311	-
Dollar US	0,8338	0,9487	Dollar US	0,8855	0,9037

6.6/ Présentation de l'état de la situation financière

L'état de la situation financière présente les actifs et passifs du Groupe en fonction de leur caractère courant ou non-courant. Un actif ou un passif est considéré comme courant lorsque le Groupe s'attend à réaliser cet actif ou à régler ce passif dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

6.7/ Immobilisations incorporelles et Goodwill

Acquisitions réalisées à partir du 1er janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en goodwill.

Le goodwill est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Acquisitions réalisées avant le 1er janvier 2010

Les principales différences de traitement des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2010 par rapport aux principes énoncés ci-dessus concernent les dispositions suivantes :

- les frais connexes aux acquisitions étaient intégrés au coût de l'acquisition pour le calcul du goodwill,
- les intérêts ne conférant pas le contrôle (auparavant dénommés les intérêts minoritaires) étaient évalués à leur quote-part d'actifs nets de l'entité acquise et les contreparties conditionnelles étaient enregistrées lors de l'acquisition uniquement lorsqu'elles correspondaient à une obligation actuelle du Groupe, s'il était probable qu'elles donnent lieu à des sorties de ressources et si elles pouvaient être estimées de manière suffisamment fiable. Les ajustements ultérieurs des contreparties conditionnelles étaient constatés dans le goodwill.

Frais de recherche et développement

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées en immobilisations incorporelles uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à IAS 38 Immobilisations incorporelles: (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement, (b) intention du Groupe d'achever le projet, (c) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel, (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif, (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et (f) évaluation fiable des dépenses engagées. Dans ce cas, les frais de développement sont amortis sur une durée d'utilisation estimée n'excédant pas 3 ans à compter de la date de première commercialisation des produits ou services.

Compte tenu du nombre important des projets de développement et de la difficulté d'identifier par projets les dépenses transversales, le Groupe considère que les critères d'activation ne sont pas remplis.

Le montant des frais engagés sur l'exercice 2017 s'élève à 5 366 k€.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences acquis dans le cadre de l'activité courante sont enregistrés en immobilisations incorporelles.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Le goodwill et les actifs incorporels dont la durée d'utilité est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation systématique au moins à chaque date de clôture. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée est réexaminée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée.

Dans le cas contraire, le changement d'appréciation de la nature de la durée d'utilité, d'indéterminée à finie, est comptabilisé de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les logiciels, brevets et licences sont comprises entre 3 à 5 ans en mode linéaire, à l'exception du logiciel SAP pour lequel la durée a été portée à 6 ans en 2014.

6.8/ Immobilisations corporelles

Actifs en pleine propriété

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur. Les paiements minimaux de location sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les gains de cession résultant des opérations de cession-bail d'immobilisations corporelles sont reconnus intégralement lors de la vente lorsque le contrat de location est un contrat de location simple et que la transaction est réalisée à la juste valeur. Ils sont étalés en linéaire sur la durée de location dans le cas d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, de la même manière que les immobilisations en propre ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Les paiements réalisés dans le cadre de locations simples sont reconnus dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes et avantages reçus lors de l'entrée dans la location sont reconnus en résultat de manière linéaire comme faisant intégralement partie de la charge de location.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Angencement et installations techniques	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel et outillage	3 à 7 ans	Linéaire
Matériel de bureau,informatique et immobilier	3 à 10 ans	Linéaire

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. Les actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et ne sont pas destinés à être cédés.

6.9/ Dépréciation

La valeur comptable des actifs du Groupe, autres que les stocks, les créances clients et autres créances et les actifs d'impôt différé est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée selon la méthode décrite ci-dessous.

La valeur recouvrable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des actifs incorporels qui ne sont pas encore mis en service est estimée annuellement et dès qu'il apparaît un indice de perte de valeur.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue, et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à cette unité génératrice de trésorerie (ou ce groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à leur échéance et des créances comptabilisées à leur coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale) lorsque l'effet est significatif.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux avant impôt, qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de flux de trésorerie largement indépendants, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, qui représente le plus petit niveau dans l'entité auquel les opérations sont gérées par le management, afin d'apprécier le retour sur investissement.

Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur, constatée sur des prêts et créances ou des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés à leur coût amorti, est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du goodwill sont irréversibles.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

6.10/Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût standard.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Il exclut le coût de la sous-activité et les charges financières.

Ils font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable.

6.11/ Actifs financiers

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent principalement les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transactions comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur, avec les gains et les pertes correspondants reconnus en résultat.

La juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transactions est le prix de marché vendeur à la date du bilan et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme (durée du placement généralement inférieure ou égale à 3 mois), très liquides (cession possible à tout moment sans impact sur la valeur liquidative), qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur (possèdent notamment un historique attestant de la régularité de la progression de leur performance).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer et couvrir opérationnellement les risques de variation de taux de change.

6.12/ Capital

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

Actions propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres dans la réserve pour actions propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est présenté en prime d'émission.

6.13/ Dettes financières

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont reconnus, à l'origine, à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant. Après la reconnaissance initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Taux d'intérêt effectif

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser exactement les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Les coûts de transaction incluent les honoraires et commissions payés aux agents et aux conseils. Ils n'incluent pas l'allocation des frais administratifs et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt concerné.

Dettes financières nettes

Les dettes financières nettes incluent les emprunts portant intérêt et les intérêts à payer, nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

6.14/ Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision s'il est estimé que les points notifiés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'administration compétente.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes dès que le montant est connu.

6.15/ Avantages du personnel

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues;
- les régimes à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit au titre des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est un indice composé d'obligations de première catégorie d'entreprises industrielles et commerciales de la zone Euro avec une échéance supérieure à 10 ans. Le calcul est réalisé annuellement par un actuaire indépendant à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues pour la France sont les suivantes :

Taux d'augmentation des salaires :	1 % constant
Convention collective :	Métallurgie
Initiative de départ :	Salarié
Méthode de calcul :	Prospective prorata temporis
Taux d'actualisation :	1,29 % (0 % au-delà)
Rotation de personnel :	5 % jusqu'à 50 ans
Taux de charges sociales :	47 %
Age de départ :	67

Les engagements en Italie (provision TFR « Trattamento di fine Rapporto ») sont définis par la loi. Les bases de calcul sont les suivantes :

- une dotation annuelle égale à 7,7 % des salaires bruts,
- une réévaluation des salaires de 1,8 % par an

Le passif enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, ajustée des gains et pertes actuariels. Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits) par suite d'une modification de régime, la part de l'augmentation (ou de la diminution) liée aux services passés rendus par les employés est reconnue en charge (produit) de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle des plans. Lorsque

les droits sont acquis immédiatement, la charge (le produit) est reconnu(e) immédiatement au compte de résultat.

Le coût des services au titre de la période et des périodes passées est présenté au compte de résultat en charges de personnel.

Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont présentés en charges et produits financiers.

Les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

6.16/ Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure conformément à la norme IAS37 relative aux contrats de construction.

Des produits à recevoir (travaux non facturés) ou des produits constatés d'avance sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Le montant des produits comptabilisés sur les contrats terminés ou en cours de réalisation est porté sur la ligne Chiffre d'affaires.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

6.17/ Frais publi-promotionnels

Ils incluent principalement les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion auprès des clients ou des consommateurs. Ces coûts sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, conformément au texte « Amélioration des IFRS » relatif à la clarification des dispositions de la norme IAS 38 sur les dépenses de publicité.

6.18/ Autres produits et autres charges opérationnels

Les produits et charges opérationnels résultant d'événements anormaux ou inhabituels sont inclus sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Cette rubrique comprend, en particulier, les plus et moins-values de cessions d'actifs importantes ou inhabituelles, les coûts de restructuration ou d'intégration des entreprises acquises qui sont de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises. Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat afin de permettre l'évaluation de la performance récurrente du Groupe Microwave Vision S.A.

6.19/ Coût de l'endettement financier

Le cout de l'endettement financier brut comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres charges financières comprennent les provisions pour dépréciation d'actifs financiers et les charges financières diverses.

6.20/ Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

La société considère que la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) n'est pas un impôt sur le résultat.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : le *goodwill* non déductible fiscalement, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 10.23.

6.21/Subventions

Le Groupe réalise des dépenses de recherche et développement et peut bénéficier à ce titre d'un Crédit d'Impôt Recherche. La norme IAS 20 impose aux entreprises d'affecter les subventions publiques aux coûts, charges ou actifs, qu'elles sont censées compenser. Le crédit d'impôt recherche est assimilé à une subvention publique et est à ce titre être enregistré dans la ligne autres produits.

La société bénéficie aussi du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE). Conformément à l'IAS 20, ce crédit d'impôt a été enregistré en déduction des charges de personnel.

7. Evènements significatifs de l'exercice

7.1/ Faits marquants

L'année 2017 a été marquée par l'ouverture d'un site d'assemblage à Shenzhen en Chine appelé MVG China et filiale directe de notre filiale basée à Hong Kong. Depuis ce site, le nouveau produit « Minilab » y est intégré en utilisant des ressources locales en ingénierie mécanique et en intégrant les sous-systèmes en hyperfréquence conçus et réalisés depuis la filiale française Microwave Vision Industries SAS.

Dans le cadre de la défense de ses brevets, le Groupe Microwave Vision S.A. a conclu le 8 Mars 2017 un accord stratégique d'échange de propriété intellectuelle avec la société ETS-Lindgren. Cet accord préserve les intérêts des deux parties et a mis fin, de facto, aux procédures juridiques qui les opposaient aux Etats-Unis.

Des déménagements ont été réalisés pour certaines de nos filiales, Orbit Advanced Technology, Orbit FR Europe, GmbH et MVG Industries pour l'établissement de Brest.

MVG Industries, SAS a également signé un nouveau bail durant l'exercice 2017, le déménagement aura lieu en 2018.

7.2/ Evènements postérieurs à la clôture

Dans le cadre d'un chantier de simplification juridique, le Groupe Microwave Vision S.A. a procédé au rachat des titres d'Orbit/FR détenus par les actionnaires minoritaires de cette dernière. Cette opération d'acquisition, soumise aux lois de l'État du Delaware (Etats-Unis), a pris la forme d'une « Statutory Reverse Merger », conduisant au rachat en numéraire des actionnaires minoritaires d'Orbit/FR. Cette opération a été réalisée conformément aux termes et conditions d'un « Agreement and Plan of Merger » en date du 29 mars 2018 et est effective depuis le 6 avril 2018 suite au dépôt d'un certificat de fusion effectué le 5 avril 2018 auprès de l'Etat du Delaware. Orbit/FR est depuis détenue à 100% par Microwave Vision S.A.

18. Périmètre de consolidation

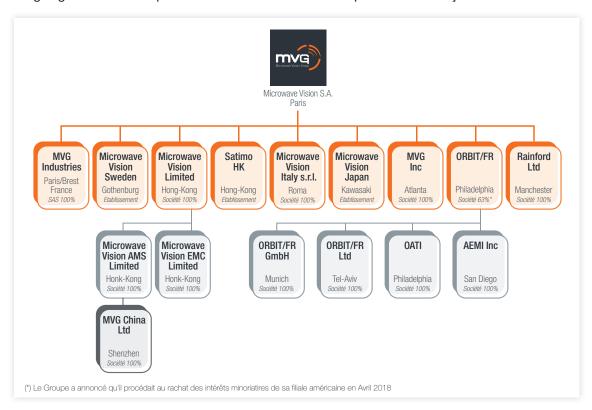
8.1/ Activité

Elle s'articule autour de 4 pôles d'activités :

- Le pôle opérationnel AMS (Antenna Measurement Systems) dédié à la mesure d'antennes, activité
 historique du Groupe, présente une offre variée de produits couvrant quasiment tous les besoins des
 centres de Recherche et Développement des produits embarquant des systèmes de communication
 sans fil. Ces équipements s'adressent à toutes les industries utilisant des antennes (spatiales, avioniques ou encore automobiles) et aux acteurs des radiocommunications (opérateurs, départements
 R&D des fabricants de portables, fabricants d'antennes, laboratoires de contrôle).
- Le pôle opérationnel EMC (Electro-Magnetic Compatibility) dédié aux tests de Compatibilité
 Electromagnétique (CEM) des systèmes. Cette BU offre des solutions pour tester l'aptitude des
 appareils à fonctionner dans des environnements électroniques et à ne pas produire eux-mêmes de
 perturbations.
- Le pôle opérationnel EIC (Environmental and Industrial Control) dédié aux tests de contrôle industriel et environnemental. MVG a développé une gamme complète de petits produits dédiés au contrôle du niveau des ondes électromagnétiques.
- Le pôle prospectif lié à la R&D NSH (National Security and Healthcare) dédié aux instruments d'imagerie médicale et d'imagerie de sécurité pour les aéroports.

8.2/ Organigramme

L'organigramme du Groupe MVG au 31 décembre 2017 se présente de la façon suivante :



8.3/ Liste des sociétés consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2017 sont présentées ci-dessous :

Entités	Activité	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2017	Méthode de consolidation 31/12/2016	% de contrôle au 31/12/2017	% de contrôle au 31/12/2016	% d'intérêts au 31/12/2017	% d'intérêts au 31/12/2016
MICROWAVE VISION S.A.	Holding / Distribution / Fabrication		Entité consolidante					
MVG INDUSTRIES	Fabrication / R&D	Paris/Brest France	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MICROWAVE VISION ITALY S.R.L	Fabrication / R&D	Roma Italie	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MVG INC	Distribution / Maintenance	Atlanta USA	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MICROWAVE VISION EMC	Distribution / Maintenance	Hong-Kong	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MICROWAVE VISION AMS	Distribution / Maintenance	Hong-Kong	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
MICROWAVE VISION Limited	Holding	Hong-Kong	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
RAINFORD LTD	Fabrication	Manchester UK	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Sous Groupe ORBIT (*)	Fabrication / Distribution	Warminster USA	Intégration Globale	Intégration Globale	63,00 %	63,00 %	63,00 %	63,00 %
MICROWAVE VISION CHINA	Fabrication / Distribution / Maintenance	Shenzhen Chine	Intégration Globale	-	100,00 %	-	100,00 %	-

Entité non consolidée

La société METRAWARE, détenue à hauteur de 10 % par la société MVG INDUSTRIES, n'est pas consolidée.

Entités consolidées

MICROWAVE VISION S.A.

C'est la holding du Groupe, société de droit français et admise à la côte d'Alternext le 30 juin 2005. Outre la direction générale, elle assure les fonctions finance, marketing et commerciale du Groupe.

MVG INDUSTRIES SAS

Elle fabrique l'ensemble des systèmes pour MICROWAVE. Cette entité est le centre de R&D le plus important du Groupe. En outre elle assure également le support client et la maintenance à chaque fois qu'un établissement étranger en exprime le besoin. MVG Industries est implantée sur deux sites, l'un en région parisienne, aux Ulis, et l'autre en Bretagne, à Plouzané.

MVG, Inc.

La société, basée à Atlanta, a un rôle commercial et assure la maintenance des systèmes installés en Amérique du nord.

MVG ASIA PACIFIC Ltd

Microwave Vision Ltd est la holding du Groupe à Hong Kong, qui détient deux sociétés opérationnelles: Microwave Vision AMS, Ltd et Microwave Vision EMC, Ltd qui commercialisent et assurent la maintenance des systèmes installés en région APAC.

Microwave Vision AMS détient MVG China qui assemble des systèmes multi-capteurs qui complètent la gamme des systèmes MICROWAVE. Cette société a été créé le 03 juillet 2017 à Shenzhen en République Populaire de Chine.

MVG ITALY S.R.L.

La société, basée à Rome, a une activité de production de petites antennes ainsi qu'un centre de R&D qui travaille de manière étroite avec MVG Industries SAS.

RAINFORD Ltd

Basée en Angleterre à Manchester, elle a été rachetée en juillet 2012. Elle fabrique des chambres anéchoïdes à destination des clients du Groupe, et vers le marché de la compatibilité électro magnétique, qui est un des leviers de croissance du Groupe.

SOUS-GROUPE ORBIT/FR

Le sous-groupe ORBIT/FR est constitué de 5 entités :

- Une holding ORBIT/FR Inc. située à Warminster aux Etats-Unis et qui n'a aucun rôle opérationnel,
- ORBIT/FR GmbH basée à Munich en Allemagne assure la commercialisation des produits ORBIT/FR en Europe, ainsi que la fabrication de certains systèmes spécifiques,
- ORBIT/FR Ltd basée à Emek Hefer en Israël assure la fabrication pour l'ensemble du groupe des positionneurs et des mâts et leur distribution pour sa région,
- OATI située à Warminster aux Etats-Unis est en charge de la diffusion des produits ORBIT/FR pour la zone Amérique. Cette entité fait également de l'intégration de matériels fabriqués en Israël,
- AEMI basée à Otay aux Etats-Unis est l'entité du Groupe qui conçoit et réalise les absorbants électromagnétiques pour toutes les sociétés du Groupe.
- Etablissements autonomes:
 - MVG SUEDE, basé à Göteborg, est le siège de la direction commerciale européenne,
 - MICROWAVE VISION JAPON basé à Tokyo assure la commercialisation des produits du Groupe ainsi que leur maintenance sur le territoire japonais.
 - SATIMO HONG KONG assure la commercialisation des produits du Groupe « Satimo » sur le territoire chinois.

Les établissements autonomes sont agrégés au sein de la holding Microwave Vision S.A.

9. Comparabilité des comptes

9.1/ Changements comptables

Aucun changement comptable n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

9.2/ Variations de périmètre

Le 3 juillet 2017, le Groupe a créé une nouvelle entité : MVG China.

10. Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés et sont exprimés en milliers d'euros.

10.1/Goodwill

(En milliers d'euros)	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
MVG INDUSTRIES /ANTENNESSA	3 529	-	-	3 529
RAINFORD LTD	2 015	-	-	2 015
ORBIT/FR	7 987	-	-	7 987
VALEURS BRUTES	13 531	-	-	13 531
MVG INDUSTRIES / ANTENNESSA	-	-	-	-
RAINFORD LTD	-	-	-	-
ORBIT/FR	-	-	-	-
DÉPRÉCIATIONS				-
MVG INDUSTRIES / ANTENNESSA	3 529	-	-	3 529
RAINFORD LTD	2 015	-	-	2 015
ORBIT/FR	7 987	-	-	7 987
VALEURS NETTES	13 531			13 531

Des tests de dépréciation sont réalisés annuellement et en cas d'indice de perte de valeur en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant au minimum sur une période de 4 ans. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché et tiennent compte du business plan de l'entreprise. Les flux postérieurs à cette période de 4 ans sont calculés par application d'un taux de croissance à l'infini de 1 %.

L'organisation de MVG Industries ne permet pas de suivre l'unité générale génératrice de trésorerie (UGT) Antennessa. En conséquence, le *goodwill* Antennessa a été réaffecté en 2010 à l'UGT MVG Industries, nouvelle et plus petite UGT. Les trois UGT suivies par le Groupe, qui génèrent des flux de trésorerie indépendants, sont désormais MVG Industries, Orbit /FR et Rainford.

L'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est effectuée chaque année : la valeur au bilan est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

La valeur d'usage des UGT a été estimée par la Direction sur la base des valeurs actualisées attendues, en fonction des prévisions et des projections existantes des flux de trésorerie avant impôts, déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) sur une période de 4 ans. Un taux d'actualisation, après impôt, est appliqué. La valeur terminale a été évaluée sur la base du dernier free Cash-flow (année 2021) actualisé à l'infini tels que définis dans les business plans de l'entreprise.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs nets (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

A la suite de la réalisation du test de dépréciation des écarts d'acquisitions, aucune perte de valeur n'a été constatée au 31/12/2017.

10.2/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/2017
Frais de recherche et développement	808	-	-	-	<34>	774
Concessions, brevets, licences	2 785	34	-	<0>	34	2 852
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	115	334	-	-	-	448
VALEURS BRUTES	3 708	367	-	<0>	-	4 074
Frais de recherche et développement	<775>	-	-	-	-	<775>
Concessions, brevets, licences	<2 174>	<295>	-	-	-	<2 469>
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<2 949>	<295>	-	-	0	<3 244>
Frais de recherche et développement	33	-	-	-	<34>	<1>
Concessions, brevets, licences	611	<262>	-	<0>	34	383
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	115	334	-	-	-	448
VALEURS NETTES	758	72	-	<0>	-	830

(En milliers d'euros)	31/12/2015	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/2016
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	808	808
Concessions, brevets, licences	2 733	76	-	-	<23>	2 785
Immobilisations incorporelles en cours	125	-	-	-	<10>	115
VALEURS BRUTES	2 858	76			774	3 708
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	<775>	<775>
Concessions, brevets, licences	<1 820>	<354>	-	-	-	<2 174>
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<1 820>	<354>	-	-	<775>	<2 949>
Frais de recherche et développement	-	-	-	-	33	33
Concessions, brevets, licences	913	<278>	-	-	<23>	611
Immobilisations incorporelles en cours	125	-	-	-	<10>	115
VALEURS NETTES	1 038	<278>			<1>	758

10.3/ Immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles correspondent principalement à du matériel de bureau et outils informatiques.

(En milliers d'euros)	31/12/2016	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/2017
Installations techniques, mat. & out.	16 861	729	<11>	<1 058>	633	17 154
Autres immobilisations corporelles	5 904	1 565	<350>	<605>	<90>	6 425
Immobilisations corporelles en cours	975	970	-	-	<975>	970
VALEURS BRUTES	23 740	3 265	<361>	<1 663>	<432>	24 550
Installations techniques, mat. & out.	<9 797>	<1 825>	4	629	336	<10 652>
Autres immobilisations corporelles	<3 325>	<635>	291	293	96	<3 282>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<13 123>	<2 460>	295	922	432	<13 934>
Installations techniques, mat. & out.	7 063	<1 096>	<7>	<429>	970	6 502
Autres immobilisations corporelles	2 579	930	<59>	<312>	6	3 143
Immobilisations corporelles en cours	975	970	-	-	<975>	970
VALEURS NETTES	10 618	805	<66>	<742>	<0>	10 616

(En milliers d'euros)	31/12/2015	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Reclassements	31/12/2016
Installations techniques, mat. & out.	14 651	1 294	<100>	260	756	16 861
Autres immobilisations corporelles	4 556	1 269	<63>	143	<0>	5 904
Immobilisations corporelles en cours	794	962	-	-	<781>	975
VALEURS BRUTES	20 001	3 526	<163>	402	<25>	23 740
Installations techniques, mat. & out.	<9 654>	<1 777>	72	<143>	1 705	<9 797>
Autres immobilisations corporelles	<1 181>	<433>	62	<72>	<1 702>	<3 325>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	<10 835>	<2 210>	134	<215>	3	<13 123>
Installations techniques, mat. & out.	4 997	<483>	<28>	117	2 461	7 063
Autres immobilisations corporelles	3 375	836	<1>	71	<1 702>	2 579
Immobilisations corporelles en cours	794	962	-	-	<781>	975
VALEURS NETTES	9 165	1 316	<29>	188	<23>	10 618

10.4/ Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement aux dépôts et cautionnements. Aucune dépréciation n'a été enregistrée.

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Participations dans les sociétés non consolidées	30	30
Autres actifs financiers	971	633
TOTAL	1 002	663

10.5/ Autres actifs long terme

Les autres actifs long terme sont constitués essentiellement de frais d'émission d'emprunt.

10.6/Stocks

Les stocks se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Stocks de mat. 1ères et autres appros	12 110	11 451
Stocks de produits intermé. et finis	154	140
VALEURS BRUTES	12 264	11 591
Stocks de mat. 1ères et autres appros	<1 738>	<1 225>
Stocks de produits intermé. et finis	-	-
DÉPRÉCIATIONS	<1 738>	<1 225>
Stocks de mat. 1ères et autres appros	10 372	10 226
Stocks de produits intermé. et finis	154	140
VALEURS NETTES	10 526	10 366

Les dépréciations sur stocks ont évolué comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2016	Dotations	Reprises	Ecarts de conversion	31/12/2017
Stocks de matières et autres appros	(1 225)	(676)	37	126	(1 738)
TOTAL	<1 225>	<676>	37	126	<1 728>

10.7/ Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients - Valeur brute	29 047	31 052
Provision pour dépréciation des créances clients	<296>	<252>
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	28 751	30 800
Avances et acomptes versés	113	344
Comptes courants débiteurs	19	104
Créances sociales et fiscales	1 386	1 127
Charges constatées d'avance	244	248
Débiteurs divers	533	983
AUTRES ACTIFS COURANTS	2 295	2 806
TOTAL	31 046	33 606

Les dépréciations ont évolué comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2016	Dotations	Reprises	Ecarts de conversion	31/12/2017
Dépréciation des clients	<252>	<73>	1	28	<296>
TOTAL	<252>	<73>	1	28	<296>

10.8/ Créances d'impôt courant

Au 31/12/2017, les créances d'impôts sont principalement constitués des créances du Groupe au titre de l'impôt sur les sociétés, des créances de « Crédit d'Impôt Compétitivité de l'Emploi » (CICE) et de « Crédit d'Impôt Recherche » (CIR).

Les crédits d'impôts recherche des années 2014, 2015 et 2016 ont fait l'objet d'un financement auprès de Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 342 881 €, 1 499 000 € et 1 398 705 €.

10.9/ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les éléments suivants au 31/12/2017 :

Détail de la trésorerie (En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Trésorerie	24 131	7 068
Equivalents de trésorerie	1 106	19 586
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DU BILAN	25 236	26 655
Concours bancaires courants	-	<1 769>
TRÉSORERIE DE CLÔTURE DU TABLEAU DES FLUX De trésorerie	25 236	24 886

10.10/ Capital social

Au 31 décembre 2017, le capital social se compose de 6 282 166 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

■ 10.10.1. Actions propres

	Nombre d'actions propres	Valeur (En milliers d'euros)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	73 826	692
Augmentation de capital	-	-
Rachat ou annulation d'actions propres	(1 936)	-
Perte sur contrat de liquidité	-	<42>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	71 890	650

10.10.2. Capital Potentiel

La situation des titres donnant accès au capital existant au 31 décembre 2017 peut se présenter comme suit :

	BSA	
Date de l'assemblée générale	06/06/2014	
Date du conseil d'administration	18/07/2014	
Nombres de titres émis	310 000	
Nombre de bénéficiaires	34	
Prix d'exercice	13,5	
Date limite d'exercice	18/07/2019	
NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION AU 31/12/2016	310 000	
Nombres de titres exercés sur la période	0	
NOMBRE DE TITRES EN CIRCULATION 31/12/2017	310 000	

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision S.A. d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- Prix unitaire d'émission des BSA: 0,67 euros;
- Prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 euros ;
- Délai d'exercice : 18 juillet 2019.

La norme IFRS2 prévoit, entre autres, que toutes les transactions réglées en instruments de capitaux propres devront être reflétées dans les états financiers au moment où le service correspondant est rendu. La société a procédé à la valorisation de ces instruments en retenant le modèle de Black & Scholes et aucun impact n'a été constaté au compte de résultat de l'exercice.

10.10.3. Répartition du capital

Au 31 décembre 2017, le capital est réparti de la façon suivante :

	Nb d'actions	% capital
Management & employés	793 868	13 %
Investisseurs (BpiFrance, Seventure, Jousse et Morillon, Sunny Asset Management, Capital HMG Finances)	2 532 196	40 %
Flottant	2 956 102	47 %
TOTAL	6 282 166	

Dans l'hypothèse où les bons et les options de souscription d'actions seraient exercés, l'incidence sur la répartition du capital serait la suivante :

	Nb d'actions	% capital
Management & employés	1 103 868	17 %
Investisseurs (BpiFrance, Seventure, Jousse et Morillon, Sunny Asset Management, Capital HMG Finances)	2 532 196	38 %
Flottant	2 956 102	45 %
TOTAL	6 592 166	-

10.11/ Provisions pour risques et charges

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2016	Dotations	Reprises utilisées	Impact réserves	Ecarts de conversion	31/12/2017
Provisions pour avantages au personnel	793	101	-	0	-	896
TOTAL ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	793	101	-	0	-	896
Provisions pour garanties	791	285	<238>	-	<87>	752
TOTAL PROVISIONS COURANTES	791	285	<238>	-	<87>	752
TOTAL	1 585	386	<238>	0	<87>	1 648

Les provisions pour avantages au personnel représentent la provision pour indemnités de départ à la retraite pour les activités du Groupe situées en France et en Italie.

Les hypothèses retenues et les modalités de calcul sont présentées en note 6.15.

10.12/ Impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs retraités dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	
Impôts différés actifs	3 221	4 041	
Impôts différés passifs	-	-	
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	3 221	4 041	

Ces impôts différés sont détaillés dans la note 10.23.2.

10.13/ Emprunts et dettes financières diverses

■ 10.13.1. Emprunts et dettes financières

La variation des emprunts et dettes financières s'analyse comme suit au 31/12/2017 :

		FLUX DE TRÉSORERIE VARIATIONS NON CASH						
Dettes financières (En milliers d'euros)	31/12/2016	Emissions d'emprunt	Rembourse- ments d'emprunts	Acquisition/ Cession	Effet de change	Reclasse- ment	Juste valeur	31/12/2017
Emprunts obligataires	4 000	-	-	-	-	0	-	4 000
Emprunts auprès des étabts de crédit	2 115	-	<1 081>	-	-	0	-	1 035
Autres emprunts	839	-	<101>	-	<2>	<122>	-	615
Intérêts courus	13	-	<4>	-	-	0	-	10
TOTAL DETTES Financières	6 968	0	<1 186>	0	<2>	<122>	0	5 659

■ 10.13.2. Ventilation par principales devises

L'ensemble des dettes financières est libellé en euros.

10.13.3. Ventilation par échéance

	COURANTS		NON COURANTS			
(En milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16	31/12/17	31/12/16	31/12/17	31/12/16
Emprunts obligataires	-	-	4 000	4 000	4 000	4 000
Autres emprunts bancaires	637	1 043	398	1 073	1 035	2 115
TSDI	-	-	-	-	-	-
Dettes financières résultant des contrats de location - financement	10	20	-	-	10	20
Autres emprunts	278	248	337	584	615	833
EMPRUNTS	924	1 311	4 735	5 657	5 659	6 968
Concours bancaires courants	-	1 769	-	-	-	1 769
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	924	3 080	4 735	5 657	5 659	8 737

10.13.4. Caractéristiques des principaux emprunts du Groupe

(En milliers d'euros)	Valeur nominale	Valeur comptable	Taux	Échéance	Banque
MVG HOLDING	4 000	4 000	4,80 %	20/12/2019	CACEIS
MVG HOLDING	2 650	928	3,27 + Variable (0,2 %)	28/02/2019	0SE0
MVG HOLDING	3 283	107	euribor 3 mois +2,75 %	25/07/2018 et 25/07/2018	CIC SG
MVG HOLDING	238	215	0	31/03/2022	Bpifrance
MVG ITALIE	70	52	5,71 %	10/12/2025	INTESA SANPAOLO
MVG INDUSRIES	650	300	0	31/03/2019	Bpifrance

1 10.13.5. Covenants

La Société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du Groupe. Le Groupe ne présentant pas d'endettement net, les covenants sont respectés à la date de clôture de l'exercice. Ils font l'objet d'un audit externe.

10.14/ Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs	11 131	10 486
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 098	345
Dettes sociales	2 282	1 951
Dettes fiscales	1 407	1 533
Produits constatés d'avance	5 941	7 955
Autres dettes	69	40
TOTAL	21 928	22 310

10.15/ Juste valeur des actifs et passifs financiers

La catégorisation des actifs et passifs financiers est la suivante :

(En milliers d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêt, créances et dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers non courants	1 002	-	-	1 002	-	-
Autres actifs long terme	49	-	-	49	-	-
ACTIFS NON COURANTS	1 050	-	-	1 050	-	-
Créances clients	28 751	-	-	28 751	-	-
Trésorerie	25 236	25 236	-	-	-	-
ACTIFS COURANTS	53 987	25 236	-	28 751	-	-
ACTIF	55 037	25 236		29 801	-	-
Dettes financières à long terme	4 735	-	-	-	4 735	-
PASSIF NON COURANT	4 735	-	-	-	4 735	-
Dettes financières à court terme	924	-	-	-	924	-
Dettes fournisseurs	11 131	-	-	-	11 131	-
PASSIFS COURANTS	12 055	-	-	-	12 055	-
PASSIF	16 790	-	-	-	16 790	-

10.16/ Répartition des actifs par zone géographique

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	
Europe	66 608	67 217	
Amérique du nord	27 531	27 625	
Asie	4 895	8 209	
TOTAL	99 034	103 051	

10.17/ Chiffre d'affaires

■ 10.17.1 Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
BU AMS	55 228	53 641
BU EMC	13 471	10 330
BU EIC	2 373	2 048
BU NSH	-	-
TOTAL	71 072	66 019

■ 10.17.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	
Europe	27 689	22 929	
Asie	17 998	23 043	
Amérique	25 385	20 047	
TOTAL	71 072	66 019	

10.18/ Achats consommés

Les achats consommés se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Achats matières premières et autres approvisionnements	<21 665>	<19 512>
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements	1 518	796
Achats marchandises	<57>	<29>
Autres achats consommés	<6 000>	<5 765>
TOTAL	<26 204>	<24 511>

10.19/ Charges externes

La ventilation des charges externes est présentée dans le tableau suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Locations et charges locatives	<2 272>	<2 108>
Entretiens et réparations	<321>	<216>
Primes d'assurance	<462>	<347>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	<2 193>	<1 975>
Energie	<741>	<900>
Publicité	<572>	<651>
Transports	<2 089>	<1 961>
Déplacements, missions	<3 483>	<3 138>
Frais postaux	<381>	<336>
Services bancaires	<168>	<259>
TOTAL	<12 681>	<11 891>

10.20/ Charges de personnel

Le détail des charges de personnel est présenté dans le tableau suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	
Salaires et traitements	<18 546>	<18 556>	
Charges sociales	<4 453>	<3 432>	
Autres charges de personnel	<653>	<457>	
TOTAL CHARGES EXTERNES	<23 653>	<22 445>	

10.21/ Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dotations amortissements immobilisations	<2 531>	<2 324>
Dotations provisions sur actifs circulants	<749>	<225>
Dotation aux autres prov. d'exploitation	0	<48>
Dotations provisions pour risques et charges	<285>	<265>
Dotations provisions pensions	<101>	0
TOTAL DOTATIONS	<3 666>	<2 861>
Reprises provisions sur autres actifs circulants	38	299
Reprises provisions sur risques et charges	232	30
TOTAL REPRISES	271	329
DOTATIONS NETTES DE REPRISES	<3 395>	<2 533>

10.22/ Résultat Opérationnel courant

La répartition du résultat opérationnel courant par secteur d'activité est présentée ci-dessous :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
BU AMS	3 423	3 021
BU EMC	835	582
BU EIC	147	115
TOTAL	4 405	3 718

10.23/ Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants se composent des éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	
Produits sur opérations de gestion	46	125	
Produits de cessions d'immobilisations	8	30	
Autres produits exceptionnels	25	-	
TOTAL PRODUITS OPÉRATIONNELS NON COURANTS	79	155	
Charges sur opérations de gestion	<3>	<43>	
VNC Immobilisations corporelles cédées	<64>	<29>	
Honoraires juridiques non récurrents	<115>	<1 798>	
Autres charges exceptionnelles	<49>	-	
TOTAL CHARGES OPÉRATIONNELLES NON COURANTES	<231>	<1 870>	
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS	<152>	<1 715>	

10.24/ Résultat financier

Le résultat financier est composé principalement des intérêts sur les emprunts.

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dividendes	-	-
Autres produits de participation	5	5
Produits nets sur cessions VMP	167	35
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	172	40
Charges d'intérêts sur emprunts	<591>	<672>
Coût de l'endettement financier brut	<591>	<672>
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	<419>	<632>
Gains de change	2 778	
Pertes de change	<4 230>	-
Autres produits financiers	<151>	166
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	<1 602>	166
RÉSULTAT FINANCIER NET	<2 022>	<465>

10.25/ Impôt sur les résultats

■ 10.25.1 Analyse de l'impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	
Impôts exigibles	<902>	<1 598>	
Impôts différés	<678>	223	
TOTAL	<1 580>	<1 374>	

■ 10.25.2 Analyse de l'impôt différé par nature

La composition et l'évolution par nature de l'impôt différé actif et passif sont détaillées dans les tableaux suivants :

Impôt différé actif	31/12/2016	Par autres éléments du résultat global	Variation Impôt différé social	Par le résultat	31/12/2017
Frais sur acquisition d'immobilisations	18	-	-	<2>	16
Déficit reportable activé	1 979	-	-	<220>	1 759
Provision indémnités départ à la retraite	124	1	-	4	128
Plus value sur cession interne	83	<4>	-	<33>	47
Autres	7	-	-	<1>	6
Impôt différé social	1 848	-	<569>	-	1 279
Compensation IDA / IDP	<20>	-	-	6	<14>
TOTAL	4 040	(4)	(569)	(246)	3 221

Impôt différé passif	31/12/2016	Par autres éléments du résultat global	Variation Impôt différé social	Par le résultat	31/12/2017
Provisions réglémentées	13	-	-	0	13
Actions propres	7	-	-	<5>	2
Autres	-	-	-	-	-
Compensation IDA / IDP	<20>	-	-	6	<14>
TOTAL	(0)	-	-	1	0
NET	4 040	(4)	(569)	(247)	3 221

■ 10.25.3 Analyse de la preuve d'impôt

(En milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	652	163
Impôts sur les résultats	1 580	1 374
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS AVANT IMPÔTS	2 232	1 537
Impôt théorique au taux de la société mère	625	512
Ecart de taux sociétés étrangères	<135>	<196>
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	341	1 540
Utilisation / activation de déficits reportables antérieurs non activés	<188>	<217>
Régul. taux d'IS	796	-
Différence permanentes	142	<266>
TOTAL	1 580	1 374

11.1/ Risques de marché et instruments financiers

Le Groupe est exposé à des risques de taux. Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués d'emprunts bancaires et de découverts auprès des banques et de trésorerie. Par ailleurs, le Groupe détient des actifs et passifs financiers tels que des créances et dettes commerciales qui sont générées par ses activités.

La dette du Groupe, à l'exception de l'emprunt obligataire, est souscrite à taux variable. Néanmoins, ces emprunts ont fait l'objet d'un swap de taux afin de se couvrir contre le risque de taux.

Le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur les devises suivantes : le dollar américain, le dollar Hongkongais, le Shekel, le Yen, la livre et le Yuan. Ce risque de change transactionnel correspond aux variations de change qui affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, flux des coûts des achats de matières, flux des coûts liés aux taux horaires des salaires).

Le Groupe n'a pas recours aux instruments dérivés pour couvrir son risque de change.

11.1.3 Risque de liquidité

Le Groupe n'a pas d'échéances de remboursement significatives à court et moyen terme au titre de son endettement qui ne seraient pas couvertes par la trésorerie.

11.1.4 Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Risque clients

Le Groupe réalisant la majeure partie de son chiffre d'affaires avec de grands groupes industriels français et étrangers de renom, il est peu confronté à des problèmes d'insolvabilité de ces clients. On note cependant, en Chine, un travail de recouvrement des créances plus important que dans le reste du monde.

Risque de trésorerie

Le risque de liquidité concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont exclusivement des établissements financiers de notoriété nationale et internationale.

La trésorerie est principalement placée en SICAV monétaires.

11.2/ Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe. La Société étudie la mise en place d'un système de management environnemental (SME) afin d'améliorer en permanence les performances du Groupe en matière d'environnement et de prévention de la pollution.

12. Autres informations

12.1/ Effectif moyen

Sur l'exercice 2017, l'effectif salarié moyen est de 352 salariés toutes entités confondues comparé à 341 salariés sur l'exercice 2016.

12.2/ Engagements hors-bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Nantissement de fonds de commerce : 5 300 000 € (soit 2 650 000 € auprès du CIC et 2 650 000 € auprès de la Société Générale, montant garanti à l'origine, dans la limite de la dette restant due, au 31/12/2017, la dette s'élève à 107 000 €
- Nantissement de compte bancaire rémunéré (compte à terme) : 402 000 €
- Nantissement de 95,1 % des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie de l'emprunt CIC / Société Générale
- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, MVG Holding s'est portée garante auprès des propriétaires du respect par la société Rainford Ltd des obligations résultant du bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par Rainford Ltd de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu
- Garantie d'instruments financiers portant sur les cautions marchés étranger : 1 000 000 €
- Caution solidaire de personne morale appartenant au Groupe au profit de la Société Générale

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 1 999 704 €
- Caution marché étranger restitution d'acompte (en USD) : 55 500 \$
- Garantie de soumission marché (en QAR) : 30 000 QAR (équivalent 6 855,61 €)

12.3/ Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

12.4/ Parties liées

Il n'existe pas d'entreprise associée ou de coentreprise. Les principaux dirigeants de Microwave Vision S.A. sont :

- Philippe GARREAU (Président directeur général)
- Luc DUCHESNE (Directeur général délégué)
- Eric BEAUMONT (Directeur de la stratégie)
- Arnaud GANDOIS (Directeur général délégué)
- Gianni BARONE (Directeur commercial)
- Olivier GURS (Directeur financier)

12.5/ Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires relatifs aux prestations des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2017 s'élèvent à 272 k€ dont 237 k€ pour l'audit des comptes de l'exercice et 35 k€ pour d'autres services.

B. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Rapport sur la gestion du Groupe du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 21 juin 2018. Comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 decembre 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité du Groupe Microwave Vision, des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2017, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes IFRS.

Il vous sera également rendu compte dans un instant de la mission de vos Co-commissaires aux Comptes.

Leur rapport, celui de votre Conseil, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons notre rapport sur la gestion du Groupe.

1. Situation et activités du Groupe

1.1. Activité du Groupe

Sur l'année, le chiffre d'affaires du Groupe ressort à 71,1 M€ en croissance organique de 7,6 % (+9,7 % à taux de change constant). Cette belle performance confirme le dynamisme commercial du Groupe et l'adéquation de ses solutions technologiques avec les attentes des clients.

D'un point de vue sectoriel, l'activité Télécommunications Civiles est en nette croissance et représente 49 % du chiffre d'affaires (contre 44 % l'an dernier). De son côté, le secteur Défense/Aérospatiale réitère son volume d'activité élevé de l'an dernier et représente 51 % du chiffre d'affaires 2017.

D'un point de vue géographique, le Groupe continue à prouver sa capacité à saisir les opportunités sur ses principaux marchés. La croissance s'est concentrée cette année sur les zones EMEA et les Etats-Unis, qui contribuent respectivement pour 39 % et 36 % du chiffre d'affaires, l'Asie représentant 25 %.

Le pôle AMS (Antenna Measurement System), poursuit sa bonne dynamique commerciale et représente 55,2 M€ du chiffre d'affaires annuel (79 % du chiffre d'affaires 2017), contre 53,6 M€ en 2016 en croissance de +3 %. L'activité Télécoms Civiles a tiré la croissance du pôle avec notamment des commandes dans le secteur automobile et de premiers succès commerciaux du nouveau produit 5G, le StarLab50 Ghz.

Le pôle EMC (Electromagnetic Compatibility) ressort à 13,5 M€ contre 10,3 M€ en 2016, en croissance de +30,4 % par rapport à l'an dernier, grâce à une accélération de l'activité commerciale au 4° trimestre. La production a été particulièrement soutenue aux Etats-Unis.

Enfin le chiffre d'affaires du pôle EIC (Environnemental and Industrial Control) ressort à 2,4 M€ (contre 2,0 M€ en 2016, +15,8 % de croissance). Ce pôle a effectué de nombreuses livraisons pour le produit EME Guard XS et continue de profiter du succès de ses partenariats avec ses distributeurs américains. Les ventes du produit NeptuLink ont également été soutenues.

1.2. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Sous l'effet de prises de commandes record en 2017 (77,6 M€ soit 78,6 M€ à tcc), le Groupe a démarré l'exercice 2018 avec un carnet de commandes élevé de 69,8 M€ au 1er janvier 2018 (à comparer à 63,2 M€ au 1er janvier 2017), dont la majeure partie doit être reconnue en 2018.

1.3. Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport

Dans le cadre du chantier de simplification, le Groupe Microwave Vision S.A. a procédé au rachat des titres d'Orbit/FR détenus par les actionnaires minoritaires de cette dernière. Cette opération d'acquisition, soumise aux lois de l'État du Delaware (Etats-Unis), a pris la forme d'une « *Statutory Reverse Merger* », conduisant au rachat en numéraire des actionnaires minoritaires d'Orbit/FR. Cette opération a été réalisée conformément aux termes et conditions d'un "'Agreement and Plan of Merger" en date du 29 mars 2018 et est effective depuis le 6 avril 2018 suite au dépôt d'un certificat de fusion effectué le 5 avril 2018 auprès de l'Etat du Delaware. Orbit/FR est depuis détenue à 100 % par Microwave Vision S.A.

1.4. Analyse objective et exhaustive de l'evolution des societes comprises dans la consolidation

1.4.1 Informations relatives au personnel

L'effectif au 31 décembre 2017 était de 352 personnes et se composait de :

- Microwave Vision et MVG Industries: 167 salariés

Orbit/FR: 139 salariésRainford: 46 salariés

1.4.2 Informations relatives à l'environnement

La société étudie la mise en place d'un système de management environnemental (SME). Cela permettrait d'améliorer en permanence les performances du Groupe en matière d'environnement et de prévention de la pollution.

La société continue de s'engager vis à vis de ses clients sur l'application des exigences RoHS même si la plupart de ses produits et équipements ne sont pas visés par la réglementation.

1.5. Description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté

1.5.1 Risques commerciaux

Notre Groupe est exposé aux risques commerciaux mais présente, compte tenu de son historique, une bonne immunité face à ce risque. Cette immunité provient d'efforts internes et d'une bonne adaptation aux conjonctures extérieures.

- Situation géographique, Notre Groupe est présent équitablement sur les trois continents.
- Situation du marché,
 - Notre Groupe, à l'écoute de ses clients, est très actif en matière de développement de nouveaux produits. Cette stratégie nous permet d'éviter l'érosion de nos parts de marché.
- Situation monétaire européenne,
 - Il existe un risque commercial lié à la valeur de l'euro comparée au dollar. Nos principaux concurrents sont américains. Notre Groupe est donc plus compétitif lorsque l'euro s'affaiblit par rapport au dollar. Cet avantage peut devenir un risque dans le cas contraire d'un renforcement de l'euro.
- Situation monétaire internationale,
 - Le Groupe travaille de manière récurrente avec la Russie, l'Inde et le Japon. L'économie japonaise reste peu dynamique mais l'activité commerciale demeure néanmoins orientée à la hausse. D'une façon générale, les contrats sont libellés en euro, en dollar américain et en livre sterling.

1.5.2 Risques clients

Le Groupe Microwave Vision réalisant la majeure partie de son chiffre d'affaires avec de grands groupes industriels français et étrangers de renoms, est peu confronté à des problèmes d'insolvabilité. En 2017, aucune perte exceptionnelle significative n'a été comptabilisée sur des créances clients. S'agissant des grands systèmes de mesure, la facturation est effectuée par paliers, au fur et à mesure de l'avancement des systèmes. S'agissant des produits standardisés, le groupe demande une avance à la commande puis un paiement à la livraison du produit puis un dernier paiement à la recette finale du produit.

Bien que nos clients soient solvables, notre groupe est sensible à la forte exigence de ses clients en matière de respect des calendriers de livraisons et de recettes. Le risque client devient un risque en autofinancement si les créances clients ne sont pas rentrées dans des délais raisonnables.

De plus, la répartition géographique des ventes réalisées en 2017 par le Groupe (39 % de son chiffre d'affaires en Europe, 25 % en Asie et 36 % aux Etats-Unis) et le nombre élevé de grandes signatures minimise le risque client.

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires réalisé par le 1^{er} et les cinq premiers clients de la Société :

Part dans le CA en k€	2014	2015	2016	2017
1 ^{er} Client	5 665	4 480	5 970	2 782
Les 5 premiers clients	15 149	10 534	13 464	10 130

1.5.3 Risque de taux d'intérêt

La dette du Groupe Microwave Vision, à l'exception de l'emprunt obligataire réalisé en décembre 2014, est souscrite à taux variable. Néanmoins, ce risque est amoindri par la mise en place d'un instrument de couverture en vue de limiter l'effet de variation des taux.

Dans le cadre de sa politique de couverture de risque de taux d'intérêt, le Groupe a souscrit à une assurance annuelle lui permettant de convertir ses emprunts à taux variables en taux fixes. Tant que le Groupe souscrit à cette assurance, il n'est pas soumis à l'influence des variations de taux.

1.5.4 Risque de taux de change

Le Groupe présente une diversité géographique de ses activités, il est donc exposé au risque de change transactionnel principalement sur les devises suivantes: le dollar américain, la livre Sterling, le dollar Hongkongais, le Shekel, le Yen et finalement le Yuan. Ce risque de change transactionnel correspond aux variations de change qui affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, flux des coûts des achats de matières, flux des taux horaires des salaires).

1.5.5 Risques liés à la propriété intellectuelle - Brevets et droits d'exploitation

Le Groupe Microwave Vision veille à protéger sa technologie par le dépôt de brevets et également au travers du maintien élevé du secret industriel.

Toutefois, compte tenu de ses activités antérieures à 1996 et du fait de son fonctionnement actuel, MVG est parfois amenée à utiliser des brevets dont elle ne possède pas l'entière propriété. Le Groupe estime quasi nulle sa dépendance aux brevets et licences dont il n'est pas seuls propriétaires, ces derniers ne participant pas à plus de 1 % du chiffre d'affaires de notre Groupe.

Un accord a été trouvé avec la société ETS dans le cadre de la défense des brevets en Février 2017, des actions en Asie sont toujours en cours afin de défendre les brevets détenus par le Groupe.

1.5.6 Risques liés aux évolutions technologiques

En plus de ses propres brevets et des brevets codétenus, le Groupe Microwave Vision développe des technologies propriétaires afin de maintenir une position compétitive. Néanmoins, les systèmes de mesure

permettant d'obtenir les caractéristiques des équipements recevant et/ou émettant des ondes électromagnétiques sont soumis aux évolutions technologiques et donc à une potentielle obsolescence. Pour se prémunir contre l'arrivée de nouveaux systèmes de mesure plus performants ou plus adaptés aux besoins de nos clients, le Groupe consacre en moyenne 10 % de son chiffre d'affaires à la Recherche et au Développement. Le Groupe bénéficie du Crédit Impôt Recherche en France.

En outre, les composants de base utilisés par le Groupe dans le développement de ses produits peuvent évoluer, voire disparaître à terme. Dans ces hypothèses, le développement des produits du Groupe pourrait être significativement retardé ou remis en cause et pourrait nécessiter la mise en œuvre par notre groupe d'investissements complémentaires pour substituer lesdits composants. L'activité du Groupe, ses résultats et ses perspectives pourrait s'en trouver affectés.

1.5.7 Risques vis-à-vis de collaborateurs-clés

L'atout majeur du Groupe Microwave Vision est d'avoir su réunir au sein du Groupe un ensemble de collaborateurs-clés placés aux postes stratégiques de l'entreprise. Ces collaborateurs travaillent ensemble depuis de nombreuses années. Ils disposent des atouts intellectuels nécessaires pour participer à tous les nouveaux challenges liés à notre croissance qu'elle soit organique ou externe. Le départ d'un ou plusieurs d'entre eux pourrait être préjudiciable et constituer un risque pour notre Groupe.

1.5.8 Risques de fraude

Le risque de fraude existe et se traduit par des sollicitations indésirables par courriel ou par téléphone. Le management du Groupe se déplaçant continument dans chacune des filiales, cela a permis de développer un *intuitu personae* significatif. Ainsi, cette bonne connaissance des personnes nous protège des tentatives de fraude où une personne tierce tente de se faire passer pour l'un des dirigeants du Groupe ou encore, lorsque des sollicitations semblant provenir de nos courriers électroniques nous sont transmises. Le personnel est informé de ces possibilités et des sensibilisations par la DCRI sont faites régulièrement dans nos locaux Français.

Le risque de fraude interne est contrôlé ; nous avons mis en place des niveaux de vérification multiples sur les feuilles de frais, sur l'attribution des pouvoirs bancaires, sur les achats de biens et de services et sur les ouvertures de comptes clients.

1.6. Activité en matière de recherche et développement

Durant l'exercice 2017, le Groupe a continué son effort de Recherche et Développement à 8,13 % de son chiffre d'affaires (9,2 % en 2016). Le Groupe a produit des démonstrateurs pour tous ses nouveaux produits, ce qui permet d'ores et déjà de présenter à ses clients des nouveautés parfaitement fonctionnelles. C'est un facteur important dans le processus décisionnel des clients. De manière générale, les efforts effectués en Recherche et Développement ont pour but de préparer notre Groupe à la montée en fréquence des futurs produits de communications 5G. L'ambition du Groupe est d'être un acteur incontournable des futurs systèmes de mesure 5G. De plus, le Groupe continue le développement de sous-systèmes matériels et logiciels qui s'inscrivent au sein même des technologies multi-capteurs en vue de faire face aux futures exigences de ses marchés.

2. Situation économique du Groupe

2.1 Bilan: Actif et Passif

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la société s'élevait à 99 034 k€. Il s'élevait à 103 051 k€ au 31 décembre 2016.

La structure bilantielle évolue notablement sur les points suivants :

Concernant l'actif:

1 – Les actifs non-courants diminuent de 453 k€ (29 247 k€ en 2017) principalement suite à une variation des actifs d'impôt différé (-820 k€) et une progression des autres actif financiers non courants (+339 k€).

2 - Les actifs courants diminuent de -3 564 k€ (69 787 k€ en 2017), sous l'effet d'une diminution des comptes clients et comptes rattachés (-2 049 k€) et de la trésorerie (-1 419 k€).

Concernant le passif :

- les fonds propres passent de 70 420 k€ à 69 800 k€,
- l'endettement à long terme passe 5 657 k€ à 4 735 k€
- le poste fournisseurs et comptes rattachés passe de 10 486 k€ au 31 décembre 2016 à 11 131 k€ au 31 décembre 2017.

2.2. Compte de résultat

Le taux moyen du \$ sur l'année 2017 était de 1,1293 \$ pour 1 € contre 1,1066 \$ pour 1 € en 2016 (2,05 %).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 71 072 k€ hors taxes contre 66 019 k€ pour l'exercice précédent,
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 63 271 k€ contre 59 768 k€ au titre de l'exercice précédent,
- les autres produits et charges opérationnels non courants se sont élevés à 152 k€ contre 1 715 k€ au titre de l'exercice précédent,
- le résultat opérationnel courant ressort à 4 405 k€ contre 3 718 k€ pour l'exercice précédent,
- le résultat financier se situe à -2 022 k€ en 2017 contre -465 k€ en 2016,
- le résultat courant avant impôt ressort à 2 232 k€ au titre de l'exercice 2017 contre 1 537 k€ pour l'exercice 2016,
- l'impôt sur le résultat représente une charge de 1 580 k€ en 2017, comparé à 1 374 k€ en 2016. L'augmentation s'explique principalement par les changements de taux d'IS aux Etats-Unis et en France,
- le résultat net se situe à 652 k€ en 2017 contre 163 k€ en 2016,
- le résultat net, part du Groupe se situe à 1 343 k€ en 2017 contre 1 044 k€ en 2016.

2.3. Liste des filiales françaises et étrangères

Les sociétés détenues par le Groupe directement ou indirectement sont :

- MVG Industries filiale à 100 % qui détient une participation minoritaire dans la société Metraware,
- MVG, Inc. filiale à 100 %, qui est basée à Atlanta aux Etats-Unis,
- MV Italy, SRL, filiale à 100 %, qui est basée à Rome en Italie,
- Microwave Vision, Ltd, filiale à 100 % qui détient deux filiales : MV AMS, Ltd et MV EMC, Ltd, qui sont basées à Hong-Kong, MV AMS, Ltd détient à 100 % la filiale constituée durant l'exercice, MVG China qui est basée à Shenzhen,
- RAINFORD EMC Systems Ltd, filiale à 100 % qui est basée à Manchester, au Royaume Uni,
- Orbit/FR, Inc (Warminster, USA) filiale à 63 % qui détient 100 % du capital des sociétés AEMI (San Diego, USA), Orbit/FR Europe GmbH (Munich, Allemagne), Orbit/FR Engineering Ltd. (Tel-Aviv, Israël) et Orbit Advanced Technologies, Inc (OATI Warminster, USA).

2.4. Informations sectorielles sur l'activité du Groupe

Le Groupe MVG est divisé en 4 pôles :

- le pôle AMS, concerne l'activité de mesure d'antennes,
- le pôle EMC, concerne le secteur de la compatibilité électromagnétique,
- le pôle EIC, concerne le secteur de l'environnement et le contrôle industriel,
- le pôle NSH, concerne les instruments d'imagerie médicale et d'imagerie de sécurité pour les aéroports.

Le tableau suivant présente le détail du compte de résultat par secteur :

Compte de résultats sectoriel (en k€)	AMS		EN	EMC		IC	NSH		
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2016	2015	
Chiffre d'affaires	55 228	53 627	13 471	10 330	2 373	2 048	0	0	
Résultat opérationnel	3 423	3 021	835	582	147	115	0	0	

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires par région géographique :

Chiffre d'affaires (en k€)	31/12/17 (12 mois)	31/12/16 (12 mois)
Europe	27 689	22 915
Amérique du nord	17 998	20 061
Asie	25 385	23 043
TOTAL	71 072	66 019

Les chiffres d'affaires sont présentés en fonction du lieu d'implantation de l'entité facturant le chiffre d'affaires.

Les principales caractéristiques des emprunts et dettes financières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Nature	Nominal (en k€)	Restant due au 31/12/2017 (en k€)	2017 (en k€)	2018 (en k€)	A + d'1 an (en k€)	Taux
Emprunt ORBIT/FR SG CIC	3 283	107	551	107	0	Euribor 3 mois + 2,17 %
BPI	650	300	150	200	100	0 %
Emprunt Participatif 2012	2 650	928	530	530	398	Euribor 3 mois + 2,7 %
Emprunt Obligataire 2013	4 000	4 000	0	0	4 000	Taux d'intérêt à 4,80 %
Emprunt BPI innovation	238	214	24	48	166	0 %
Emprunt Intensa San Paolo	70	52	9	9	43	Taux d'intérêt à 5,71 %
Intérêts courus sur emprunts	13	10	0	10	0	-
Crédit-Bail	129	48	11	11	37	-
Concours bancaires	0	0	0	0	0	-
TOTAL	11 033	5 659	1 275	915	4 744	-

Nous vous demandons d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport sur la gestion du Groupe du conseil d'administration et le rapport de vos Co-commissaires aux Comptes.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs et décharge de responsabilité à vos Co-commissaires aux comptes.

Nous vous remercions de votre confiance, et vous invitons maintenant à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

C. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Groupe MVG est présidé par M. Philippe GARREAU. Le Groupe a choisi de lui confier le mandat de Président et de Directeur Général. Ce choix est motivé par l'histoire du Groupe dont M. Philippe GARREAU a été à l'origine des principales recherches et des développements des produits. Impliqué dans tous les métiers du Groupe, il a su tisser sur le plan opérationnel des liens de confiance avec les hommes clefs du Groupe. M. Philippe GARREAU est salarié du Groupe depuis 26 ans et dirige le Groupe depuis 22 ans.

1. Le conseil d'administration

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 7 membres, dont :

- 2 administrateurs indépendants
- 3 administrateurs salariés du Groupe
- 1 administrateur externe non indépendant
- 1 censeur représentant de la BPi (Banque Publique d'Investissement)
- 34 % administrateurs indépendants
- 2 femmes
- 9 réunions en 2017
- 92 % taux de présence aux réunions 2017

2. Les comités internes

Le conseil d'administration s'appuie sur les travaux de deux comités internes dont le président directeur général se fait écho :

- Un comité scientifique : 5 membres du Groupe.
- Un comité d'orientation technique et stratégique : 6 membres du Groupe.

Ces deux comités sont internes, et non constitués par le conseil d'administration.

Le Groupe travaillant sur un marché de niche et le nombre d'acteurs internationaux étant limité, l'appréciation des perspectives scientifiques et techniques ainsi que les décisions stratégiques opérationnelles sont évaluées en comités internes.

Pour autant, ces deux comités appuient leurs travaux lorsque cela est jugé nécessaire sur des études conduites par quelques experts internationaux de notre secteur.

En particulier, des consultations régulières sont faites auprès de grandes écoles internationales et auprès de laboratoires de recherche prestigieux.

3. Pouvoirs et missions du président et directeur général

- Représenter le Groupe MVG en France et à l'étranger, auprès des pouvoirs publics, des clients, des partenaires et des actionnaires institutionnels.
- Organiser les travaux préparatoire aux conseils.
- Associer le conseil à la vie du Groupe en les associant aux grandes décisions opérationnelles et financières.
- Convoquer les conseils d'administration en fonction du calendrier fixé annuellement et décider de l'opportunité de convoquer le conseil à tout autre moment en fonction des besoins, préparer leur ordre du jour et veiller à la bonne information des administrateurs.

- Assurer le suivi des décisions du conseil.
- En sa qualité de directeur général, Philippe GARREAU représente le Groupe MVG dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstances au nom du Groupe MVG.
- Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

4. Pouvoirs et missions du conseil d'administration

- Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société, en ce compris les orientations stratégiques, et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.
- En particulier et sans que cette liste soit limitative, le Conseil d'administration, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et dans les conditions et selon les modalités fixées par son règlement intérieur :
 - est compétent pour convoquer l'assemblée générale des actionnaires de la Société et fixer son ordre du jour ;
 - approuve le budget annuel du Groupe présenté par le Directeur Général ainsi que toute modification de ce budget ;
 - arrête les comptes sociaux et les comptes consolidés, établit le rapport annuel de gestion et le rapport annuel sur le gouvernement d'entreprise ;
 - autorise les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
 - choisit le mode d'exercice de la direction générale de la Société, conformément aux articles 21.1 et 21.4 des statuts ;
 - nomme ou révogue :
 - > le Président du Conseil d'administration.
 - > le Directeur Général,
 - > et le cas échéant, sur proposition du Directeur Général, le ou les directeurs généraux délégués;
 - détermine les pouvoirs du Directeur Général et, le cas échéant, en accord avec ce dernier, ceux du ou des directeurs généraux délégués ;
 - peut coopter un administrateur ;
 - fixe la rémunération du Président Directeur Général et des directeurs généraux délégués et des administrateurs exerçant une activité salariée dans le Groupe;
 - répartit les jetons de présence entre les administrateurs conformément aux dispositions de son règlement intérieur ;
 - peut décider l'émission de titres de créances ne donnant pas accès au capital ;
 - décide de l'attribution d'une indemnisation au(x) censeur(s), s'il en existe ;
 - autorise le Directeur Général, avec faculté de subdélégation, à accorder des cautionnements, avals et garanties :
 - > en fixant, pour chaque exercice : un plafond global, le cas échéant, un montant maximum par opération ; et
 - > en validant de manière préalable toute opération dont le montant entraînerait le dépassement du plafond global ou du montant maximum par opération.

Par ailleurs, le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

5. Composition du conseil d'administration

M. Philippe GARREAU, Président Directeur Général :

Ingénieur SUPELEC, Philippe Garreau a démarré sa carrière à l'Agence Spatiale Européenne (ESA) avant de rejoindre SATIMO en 1992 comme ingénieur responsable des mesures d'antennes.

Il en a pris la direction fin 1996 en vue de mener une profonde réorganisation de la Société tant dans son management, son fonctionnement que dans son approche du marché. Bénéficiant de la confiance d'importants organismes d'Etat durant cette phase clé de réorientation (prêt de matériel, mise à disposition d'antennes) et ayant su s'attacher les services de collaborateurs expérimentés aux postes clés; il a réussi à conduire à maturité une technologie qu'il avait mise au point pour répondre aux exigences du marché.

Mme Sophie de ROUX, Administrateur indépendant :

Diplômée de Sciences Po Paris et de l'ESSEC, et titulaire d'une licence en droit, elle a évolué pendant 20 ans à des postes de direction financière dans un environnement international, en particulier chez Dassault Systèmes. Elle possède une double expérience Groupe côté / LBO entrepreneurial. Elle a participé à de nombreuses opérations de croissance externe et possède une forte sensibilité aux questions contractuelles, juridiques et fiscales.

Elle est Membre du Conseil de Surveillance de Savencia Holding, et Administratrice et membre du Comité d'audit de Verlinvest, Administratrice et Président du Comité d'audit de Sapec SA, Administratrice et membre du Comité d'audit de Zetes Industries (jusqu'en juillet 2017) et Présidente de Corporate Value Associates France SASU.

Mme Agnès Jocelyne MESTREAU-GARREAU, Administrateur :

Ingénieure diplômée de l'Ecole Supérieure d'Optique, elle rejoint en 1992 l'Agence Spatiale Européenne où elle participe au développement des instruments optiques du satellite d'observation de la Terre ENVISAT. En 1994, elle poursuit son expérience professionnelle dans l'industrie (EADS-SODERN) en tant qu'ingénieur du domaine spatial, chef de service puis chef de projet d'instruments comme le vidéomètre pour l'ATV (Véhicule de Transfert Automatique pour la station spatiale internationale ISS) et des viseurs d'étoiles pour divers satellites.

En 2004, elle retourne à l'Agence Spatiale Européenne (ESA) comme membre de l'équipe du Concurrent Design Facility. Team leader, elle conduit des études de conception de missions spatiales futures et travaille actuellement au centre technique de l'ESA des Pays Bas (ESTEC).

Elle devient Chef de programme PROBA-3 en 2009, programme dédié à la mise en orbite de deux satellites fonctionnant en formation à des fins d'observation spatiale.

Elle a été nommée en 2017 chef de la division Système de l'ESTEC et encadre à ce titre quatre départements de l'ESA.

M. Olivier GURS, Administrateur:

Diplômé de l'ESCP Europe (MBA), Olivier Gurs a débuté sa carrière chez Arthur Andersen en 1989 en tant qu'auditeur. En 1993, il devient Controller dans des grands groupes industriels internationaux (Time Warner et Van Cleef & Arpels).

A partir des années 2000, il devient Directeur Administratif et Financier d'Hybrigenics et SpineVision, 2 start-ups dans le domaine de la Biotech/Medtech.

En 2003, il rejoint DI Finances, groupe Grant Thornton, en tant que consultant pour des missions en organisation au sein de sociétés innovantes, industrielles ou cotées.

Dans ce cadre, il a eu l'occasion de travailler pour le Groupe MVG en 2008 pendant plusieurs mois. En Septembre 2015, il rejoint MVG en tant que Directeur Financier.

M. Bruno RIVET (représentant permanent de Seventure) :

Titulaire d'une maîtrise d'Économie Appliquée de l'Université Paris Dauphine et d'un DESS en finance et en Gestion d'Entreprise de l'IAE de Bordeaux, il débute sa carrière en 1996 au sein d'une Banque Populaire Régionale en tant qu'analyste à la Direction des Crédits.

Il rejoint la SPEF en 1998 en tant que Contrôleur interne de SPEF Technology, entreprise d'investissement spécialisée dans l'introduction des valeurs de croissance.

Au cours de l'année 1999, il rejoint l'équipe de Seventure Partner en qualité de Directeur de Participations et a investi, pour les fonds FCPI, dans les sociétés comme Vitec Multimédia, Vaco Microtechnologies, Plantax, Delia Systems, Montecristo Multimedia, et Calendra dont il est administrateur.

M. Gianni BARONE, Administrateur:

Diplômé de l'université de Torvergata (Italie) et de SupAero (master en électronique aérospatiale), il a démarré sa carrière à l'ESA en 1990. Il rejoint Space Engineering en Italie pendant 6 ans, Société spécialisée dans l'étude et la réalisation d'antennes spatiales.

Puis en 1996, il participe au démarrage des établissements italiens d'Altran. Ce fut alors l'occasion pour lui de travailler auprès de grands comptes en France, en Scandinavie et dans les pays asiatiques dans le domaine des radiocommunications mobiles.

Il rejoint SATIMO en avril 2000 en tant que directeur commercial et directeur de l'établissement SATIMO Italie

6. Autres renseignements concernant la composition du conseil d'administration

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du conseil au cours desquelles sont examinés les comptes annuels et semestriels. Ils peuvent être invités à toute autre réunion du conseil. Ils assistent avec voix consultative.

7. Autres participants aux séances du conseil d'administration

M. Sylvain DEKENS occupe la fonction de censeur au sein du conseil d'administration de MVG.

8. Évolution de la composition du conseil d'administration

Administrateurs	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Philippe Garreau						√ ⁽³⁾
Sophie de Roux			√ ⁽²⁾			
Agnès Mestreau Garreau						√ (3)
Olivier Gurs						√ ⁽³⁾
Bruno Rivet						√ (3)
Gianni Barone						√ ⁽³⁾
Sylvain Dekens ⁽¹⁾			√ ⁽²⁾			

⁽¹⁾ Position de censeur

⁽²⁾ À l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2020, afin de statuer sur les comptes 2019

⁽³⁾ À l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023, afin de statuer sur les comptes 2022

D. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2017

À l'assemblée générale de la société MICROWAVE VISION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MICROWAVE VISION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des Actifs incorporels

Les goodwills, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 13 531 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes « 6.9 Dépréciation » et « 10.1 Goodwill» de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs, et contrôlé la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune des activités ou divisions sous le contrôle de la direction du Groupe et nous avons vérifié que les notes « 6.9 Dépréciation » et « 10.1 Goodwill » de l'annexe donnent une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Impôts différés actifs au titre des déficits reportables

La société reconnaît les actifs d'impôts différés selon les modalités décrites dans la note « 6.20 Impôt sur le résultat » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de reconnaissance des impôts différés actifs au titre des déficits reportables ainsi que les prévisions de bénéfices futurs imposables et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note « 6.20 Impôt sur le résultat » de l'annexe donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport sur la gestion du Groupe

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du Conseil d'administration. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 27 avril 2018

Les commissaires aux comptes

RSM Paris François Aupic Auditeurs & Conseils Associés Philippe Mendes

ANNEXES

E. COMPTE ANNUELS SOCIAUX DE MICROWAVE VISION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Bilan actif

		Exercice préc 31/12/2016 (1				
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Frais d'établissement	-	-	-	_	-	
Recherche et développement	_	_	_	-	_	
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	984 297	682 471	301 826	0,32	436 983	0,4
Fonds commercial	-	-	-	-	-	, .
Autres immobilisations incorporelles	447 285	_	447 285	0,47	113 767	0,1
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	_			110707	- 0,1
·						
Terrains	-	-	-	-	-	
Constructions	-	-	-	-	-	
Installations techniques, matériel & outillage industriels	-	-	-	-	-	
Autres immobilisations corporelles	92 916	79 512	13 404	0,01	18 343	0,0
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	
Avances & acomptes	-	-	-	-	-	
Participations évaluées selon mise en équivalence	_	_			_	
Autres Participations	33 873 645		33 873 645	35,66	33 873 645	37,4
Créances rattachées à des participations	33 073 043	_	33 07 3 043	33,00	33 07 3 043	37,4
	-	-	<u> </u>	-	-	-
Autres titres immobilisés	- 4 004 007		- 4 004 007	- 1.00		
Prêts	1 601 397	-	1 601 397	1,69	2 353 210	2,6
Autres immobilisations financières	893 926	-	893 926	0,94	706 110	0,7
TOTAL (I)	37 893 466	761 983	37 131 483	39,09	37 502 058	41,5
ACTIF CIRCULANT						
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-	-	
En cours de production de biens	_	-	-	-	-	
En cours de production de services	-	_	-	-	-	
Produits intermédiaires et finis	-	_	-	-	-	+
Marchandises	_	_	_	-	_	
Avances & acomptes versés sur commandes	-	-	-	-	-	
Clients et comptes rattachés	29 759 142	72 050	29 687 092	31,26	26 656 736	29,5
Autres créances	-	-	-	-	-	
• Fournisseurs débiteurs	-	-	-	-	-	
Personnel Organismes sociaux	-	_	-	_	_	
• Etat, impôts sur les bénéfices	_	_	_	_	_	
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	434 143	_	434 143	0,46	379 889	0,4
• Autres	8 126 432	-	8 126 432	8,56	2 859 009	3,
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-	-	
Valeurs mobilières de placement	3 097 360	-	3 097 360	3,26	22 308 169	24,6
Instruments de trésorerie	-	-	-	-	-	
Disponibilités	16 325 676	_	16 325 676	17,19	_	+
Charges constatées d'avance	102 037	-	102 037	0,11	108 078	0,1
TOTAL (II)	57 844 790	72 050	57 772 740	60,83	52 311 881	57,9
				,		,
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	48 583	-	48 583	0,05	87 209	0,1
Primes de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-	-	
Foods do conversion potif (1)	25 942		25 942	0.02	454 806	0,5
Ecarts de conversion actif (V)	25 942	-	23 342	0,03	434 000	0,0

Bilan passif

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	%	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 256 433	1,32	1 256 433	1,39
Primes d'émission, de fusion, d'apport	52 485 211	55,26	52 485 211	58,09
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	350 971	0,37	350 971	0,39
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-4 168	0,00	191 510	0,21
Report à nouveau	3 729 193	3,93	5 419 731	6,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	483 596	0,51	-1 955 859	-2,15
Subventions d'investissement	-	-	-	_
Provisions réglementées	55 091	0,06	48 664	0,05
TOTAL (I)	58 356 328	61,44	57 796 662	63,97
Produits des émissions de titres participatifs	_	_		
Avances conditionnées		_		_
TOTAL (II)		-	-	_
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	25 942	0,03	454 806	0,50
TOTAL (III)	25 942	0,03	454 806	0,50
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	4 000 000	4,21	4 000 000	4,43
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
• Emprunts	101 011	0,11	251 922	0,28
Découverts, concours bancaires Constructe et dettes financières discress	-	-	673 536	0,75
Emprunts et dettes financières diverses • Divers	1 034 500	1,09	- 2 115 184	2,34
• Associés	2 783 731	2,93	3 162 988	3,50
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	4 250	0,00	4 869	0,01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 851 639	28,27	21 018 713	23,26
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-
• Personnel	371 622	0,39	119 602	0,13
Organismes sociaux That impâte our lea hénéfices	241 894	0,25	171 835	0,19
Etat, impôts sur les bénéfices Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 441 471 852	0,01 0,50	3 523 464 884	0,00 0,51
• Etat, obligations cautionnées	-	-	-	- 0,01
Autres impôts, taxes et assimilés	23 100	0,02	29 900	0,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	151 188	0,16	-	-
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	131 411	0,14	85 941	0,10
TOTAL (IV)	36 172 641	38,08	32 102 898	35,53
Ft d	423 837	0,45	1 500	0.00
Ecart de conversion passif (V)	423 037	0,40	1 589	0,00

Compte de résultat

Ventes de marchandises		France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	%	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	%	Variation absolue (12/12)	%
Production vendue services	Ventes de marchandises	-	-	-	-	-	-	-	-
Production stockée	Production vendue biens	3 581 631	223 520	3 805 152	27,08	2 768 279	21,94	1 036 873	37,46
Production stockée	Production vendue services	2 421 069	7 822 820	10 243 889	72,92	9 849 492	78,06	394 397	4,00
Production immobilisée 333 517 2,37 57 356 0,45 276 161 481,49 Subventions d'exploitation	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	6 002 700	8 046 340	14 049 040	100,00	12 617 771	100,00	1 431 269	11,34
Subventions d'exploitation 12 46 0.0 6.951 0.06 5.513 79,31 Reprises sur amortis, et prov., transfert de charges 12 488 0,00 6.951 0,00 13 348 N/S TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (f) 14 408 520 102,55 12 682 231 10,01 1 726 289 13,61 Achats de marchandises (y compris droits de douane) -	Production stockée			-	-	-	_	-	_
Reprises sur amortis: et prov., transfert de charges 12 464 0,09 6 951 0,06 13 345 N/S TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (t) 14 408 520 102,56 12 682 231 100,51 1 726 289 13,61 Achats de marchandises (y compris droits de douane) -	Production immobilisée			333 517	2,37	57 356	0,45	276 161	481,49
Autres produits	Subventions d'exploitation			-	-	-	-	-	-
Autres produits	Reprises sur amortis. et prov., transfert de c	harges		12 464	0,09	6 951	0,06	5 513	79,31
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	<u> </u>			13 498	0,10	153	0,00	13 345	N/S
Variation de stock (marchandises)						12 682 231		1 726 289	13,61
Variation de stock (marchandises)	Achats de marchandises (y compris droits d	e douane)		_	_	-	_	-	_
Achtats de matières premières et autres approvisionnements 2 308 732 16,43 1 234 910 9,79 1 073 822 86,96 Variation de stock (matières premières et autres approv.)		,		-	-	-	-	-	-
Variation de stock (matières premières et autres approv.) 6.0 -		rovisionnements		2 308 732	16.43	1 234 910	9.79	1 073 822	86.96
Autres achats et charges externes 8 999 318 64,06 9 015 753 71,45 -16 435 -0,17 Impôts, taxes et versements assimilés 76 319 0,54 99 666 0,79 -23 347 -23,42 Salaires et traitements 1 479 623 10,53 1185 931 9,40 293 692 24,76 Charges sociales 591 609 4,21 441 132 3,50 150 477 34,11 Dotations aux mortissements sur immobilisations 178 613 1,27 229 514 1,82 -50 901 -22,17 Dotations aux provisions sur actif circulant -	Variation de stock (matières premières et au	tres approv.)		-	-	-	-	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés 76 319 0,54 99 666 0,79 -23 347 -23,42 Salaires et traitements 1 479 623 10,53 1185 931 9,40 293 692 24,76 Charges sociales 591 609 4,21 441 132 3,50 150 477 34,11 Dotations aux amortissements sur immobilisations 178 613 1,27 229 514 1,82 -50 901 -22,17 Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges Autres charges 323 556 2,30 205 446 1,63 118 110 57,49 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) 13 95 770 99,35 12 412 352 98,37 1 545 418 12,45 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (III) 450 749 3,21 259 830 2,14 180 869 67,02 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Perte supportée ou bénéfice transférée (IV) Perte supportée ou bénéfice transférée (IV) Produits des autres valeurs mobilières et créances Produits des autres valeurs mobilières et créances 217 040 1,54 230 575 1,83 13 535 5,68 Reprises sur rovisions et transferts de charges 624 355 4,44 304 909 2,42 319 446 104,77 Différences positives de change 878 151 6,25 619 129 4,91 259 022 41,84 TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 1902 607 13,54 1189 921 9,43 712 668 59,89 Dotations financières aux amortissements et provisions 25 942 0,18 624 355 4,95 -598 413 -95,83 Exclutat Financières de charge 1236 630 8,80 455 319 3,61 781 311 171,60 Total DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 138 678 0,99 -445 301 -3,52 584 179 131,191		,		8 999 318	64.06	9 015 753	71.45	-16 435	-0.17
Salaires et traitements 1 479 623 1 0,53 1 185 931 9,40 293 692 24,76 Charges sociales 591 609 4,21 441 132 3,50 150 477 34,11 Dotations aux amortissements sur immobilisations 178 613 1,27 229 514 1,82 -50 901 -22,17 Dotations aux provisions sur actif circulant -									
Charges sociales								293 692	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations 178 613 1,27 229 514 1,82 -50 901 -22,17	Charges sociales			591 609		441 132		150 477	
Dotations aux provisions sur immobilisations		sations		178 613		229 514		-50 901	
Dotations aux provisions sur actif circulant	Dotations aux provisions sur immobilisations					-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges - - - - - - - - -	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			-	-	-	-	-	-
Autres charges 323 556 2,30 205 446 1,63 118 110 57,49 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) 13 957 770 99,35 12 412 352 98,37 1 545 418 12,45 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) 450 749 3,21 269 880 2,14 180 869 67,02 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	<u>.</u>	ırqes		-	-	-	-	-	-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) 13 957 770 99,35 12 412 352 98,37 1 545 418 12,45 RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) 450 749 3,21 269 880 2,14 180 869 67,02 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun -				323 556	2.30	205 446	1.63	118 110	57.49
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) 450 749 3,21 269 880 2,14 180 869 67,02 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun -				13 957 770		12 412 352		1 545 418	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) - - - - - - - - - - - - - <th< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></th<>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) - - - - - - - - - - - - - <th< td=""><td>Quetos porte de récultat our enératione f</td><td>niton on nomm</td><td>ın</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></th<>	Quetos porte de récultat our enératione f	niton on nomm	ın						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		antes en comm	411	_			_		_
Produits financiers de participations -				_					_
Produits des autres valeurs mobilières et créances - <t< td=""><td></td><td></td><td></td><td>_</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>_</td></t<>				_					_
Autres intérêts et produits assimilés 217 040 1,54 230 575 1,83 13 535 -5,86 Reprises sur provisions et transferts de charges 624 355 4,44 304 909 2,42 319 446 104,77 Différences positives de change 878 151 6,25 619 129 4,91 259 022 41,84 Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement 183 061 1,30 35 307 0,28 147 754 418,48 TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 1 902 607 13,54 1 189 921 9,43 712 686 59,89 Dotations financières aux amortissements et provisions 25 942 0,18 624 355 4,95 -598 413 -95,83 Intérêts et charges assimilées 501 157 3,57 555 549 4,40 -54 392 -9,78 Différences négatives de change 1 236 630 8,80 455 319 3,61 781 311 171,60 Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements		éances		_			_	_	_
Reprises sur provisions et transferts de charges 624 355 4,44 304 909 2,42 319 446 104,77 Différences positives de change 878 151 6,25 619 129 4,91 259 022 41,84 Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement 183 061 1,30 35 307 0,28 147 754 418,48 TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 1 902 607 13,54 1 189 921 9,43 712 686 59,89 Dotations financières aux amortissements et provisions 25 942 0,18 624 355 4,95 -598 413 -95,83 Intérêts et charges assimilées 501 157 3,57 555 549 4,40 -54 392 -9,78 Différences négatives de change 1 236 630 8,80 455 319 3,61 781 311 171,60 Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements - - - - - - TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 1 763 728 12,55 1 635 222 12,96 128 506 7,86 RÉSULTAT FINANCIER (V-VI) 138 878 0,99 -445 301 -3,52 584 179 131,19 <td></td> <td></td> <td></td> <td>217 040</td> <td></td> <td></td> <td>1.83</td> <td>13 535</td> <td>-5.86</td>				217 040			1.83	13 535	-5.86
Différences positives de change 878 151 6,25 619 129 4,91 259 022 41,84 Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement 183 061 1,30 35 307 0,28 147 754 418,48 TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 1 902 607 13,54 1 189 921 9,43 712 686 59,89 Dotations financières aux amortissements et provisions 25 942 0,18 624 355 4,95 -598 413 -95,83 Intérêts et charges assimilées 501 157 3,57 555 549 4,40 -54 392 -9,78 Différences négatives de change 1 236 630 8,80 455 319 3,61 781 311 171,60 Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements - - - - - - TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 1 763 728 12,55 1 635 222 12,96 128 506 7,86 RÉSULTAT FINANCIER (V-VI) 138 878 0,99 -445 301 -3,52 584 179 131,19	<u>.</u>	aes							_
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement 183 061 1,30 35 307 0,28 147 754 418,48 TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 1 902 607 13,54 1 189 921 9,43 712 686 59,89 Dotations financières aux amortissements et provisions 25 942 0,18 624 355 4,95 -598 413 -95,83 Intérêts et charges assimilées 501 157 3,57 555 549 4,40 -54 392 -9,78 Différences négatives de change 1 236 630 8,80 455 319 3,61 781 311 171,60 Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements -		J-0							
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) 1 902 607 13,54 1 189 921 9,43 712 686 59,89 Dotations financières aux amortissements et provisions 25 942 0,18 624 355 4,95 -598 413 -95,83 Intérêts et charges assimilées 501 157 3,57 555 549 4,40 -54 392 -9,78 Différences négatives de change 1 236 630 8,80 455 319 3,61 781 311 171,60 Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements -		s placement							
Intérêts et charges assimilées 501 157 3,57 555 549 4,40 -54 392 -9,78 Différences négatives de change 1 236 630 8,80 455 319 3,61 781 311 171,60 Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements - - - - - TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 1 763 728 12,55 1 635 222 12,96 128 506 7,86 RÉSULTAT FINANCIER (V-VI) 138 878 0,99 -445 301 -3,52 584 179 131,19		o piacomonic							
Intérêts et charges assimilées 501 157 3,57 555 549 4,40 -54 392 -9,78 Différences négatives de change 1 236 630 8,80 455 319 3,61 781 311 171,60 Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements - - - - - TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 1 763 728 12,55 1 635 222 12,96 128 506 7,86 RÉSULTAT FINANCIER (V-VI) 138 878 0,99 -445 301 -3,52 584 179 131,19	Dotations financières aux amortissements e	t provisions		25 942	0.18	624 355	4.95	-598 413	-95.83
Différences négatives de change 1 236 630 8,80 455 319 3,61 781 311 171,60 Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements - - - - - - TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 1 763 728 12,55 1 635 222 12,96 128 506 7,86 RÉSULTAT FINANCIER (V-VI) 138 878 0,99 -445 301 -3,52 584 179 131,19									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements - <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>									
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI) 1 763 728 12,55 1 635 222 12,96 128 506 7,86 RÉSULTAT FINANCIER (V-VI) 138 878 0,99 -445 301 -3,52 584 179 131,19		res placements		-	-	-	-,0.	-	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI) 138 878 0,99 -445 301 -3,52 584 179 131,19				1 763 728	12.55	1 635 222	12.96	128 506	7.86
		·III-IV+V-VI)		589 628	4,20	-175 422	-1,38	765 050	436,12

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	%	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	%	Variation absolue (12/12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	-	-	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 852	0,18	-	-	24 852	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	24 852	0,18	-	-	24 852	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 687	0,03	1 636 581	12,97	-1 631 894	-99,70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	133 564	0,95	-	-	133 564	NS
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 427	0,05	11 018	0,09	-4 591	-41,66
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	144 678	1,03	1 647 599	13,06	1 527 773	92,73
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-119 826	-0,84	-1 647 599	-13,05	1 527 773	92,73
Participation des salariés (IX)	-	-	_	_	-	_
Impôts sur les bénéfices (X)	-13 794	-0,09	132 838	1,05	-146 632	-110,37
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	16 335 979	116,28	13 872 152	109,94	2 463 827	17,76
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 852 383	112,84	15 828 011	125,44	24 372	0,15
RÉSULTAT NET	483 596 Bénéfice	3,44	-1 955 859 Perte	-15,49	2 439 455	124,73
Dont Crédit-bail mobilier	6 611	0,05	14 310	0,11	-7 699	-53,79
Dont Crédit-bail immobilier	-	-	-	-	-	-

SOMMAIRE

1/Fa	aits marquants de l'exercice	P 56
2/ P	rincipes, règles et méthodes comptables	P 56
	Conversion des établissements autonomes	P 57
2.2.	Immobilisations incorporelles	P 57
2.3.	Immobilisations corporelles	P 57
2.4.	Immobilisations financières	P 57
2.5.	Stocks	P 58
2.6.	Créances	P 58
2.7.	Opérations en monnaies étrangères	P 58
	Valeurs mobilières de placement	P 58
2.9.	Charges à repartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts	P 58
2.10.	Provisions	P 58
2.11.	Indemnité de depart à la retraite	P 58
	Reconnaissance des produits	P 59
	Evénements posterieurs a la clôture	P 59
	Intégration fiscale	P 59
3/ N	otes sur le bilan	P 60
3.1.	Immobilisations incorporelles	P 60
3.2.	Immobilisations corporelles	P 60
3.3.	Immobilisations financières	P 60
3.4.	Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé	P 60
3.5.	Stocks	P 61
3.6.	Créances clients	P 61
3.7.	Autres créances	P 61
3.8.	Valeurs mobilières de placement	P 61
	Charges constatées d'avance	P 61
	Capitaux propres	P 62
	Variations des provisions	P 63
	Emprunts et dettes financières	P 63
3.13.	Dettes fournisseurs	P 63
3.14.	Dettes fiscales et sociales	P 64
3.15.	Compte de régularisation passif	P 64
4/ A	utres informations	P 64
4.1.	Détail du resultat financier	P 64
4.2.	Détail du résultat exceptionnel	P 64
4.3.	Ventilation de la production vendue par zone géographique	P 65
4.4.	Engagements en matière de retraite	P 65
4.5.	Liste des filiales et participations	P 65
4.6.	Charges et produits financiers entreprises liées	P 65
4.7.	Effectif moyen employé durant l'exercice	P 65
4.8.	Rémunération des dirigeants	P 66
4.9.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	P 66
4.10.	Engagements hors bilan	P 66
⊿ 11	Honoraires des commissaires aux comptes	P 66

Annexes aux comptes sociaux de Microwave Vision pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

- Le total bilan pour l'exercice clos le 31/12/2017 est de 94 978 748 € avant l'affectation du résultat.
- Le compte de résultat dégage un bénéfice de 483 596 €.
- L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.
- Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
- Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 20/04/2018.

Ils comprennent les comptes de MICROWAVE VISION, SA (MVG) et de ses établissements étrangers, à savoir :

- SATIMO Hong Kong
- MICROWAVE VISION Japon
- MICROWAVE VISION Suède

1/ Faits marquants de l'exercice

Dans le cadre de la défense de ses brevets, le Groupe Microwave Vision S.A. a conclu le 8 Mars 2017 un accord stratégique d'échange de propriété intellectuelle avec la société ETS-Lindgren. Cet accord préserve les intérêts des deux parties et a mis fin, de facto, aux procédures juridiques qui les opposaient aux Etats-Unis.

MVG Industries, SAS a signé au cours de l'exercice un nouveau bail pour ses nouveaux locaux à Villejust (Département de l'Essonne). Son établissement brestois a également déménagé dans de nouveaux locaux en 2017.

Le Groupe par l'intermédiaire de sa filiale hongkongaise MV AMS, Ltd a constitué une filiale à Shenzhen en République Populaire de Chine.

2/ Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, relatif au Plan Comptable Général, homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes,
- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Hong Kong, Suède, et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels après leur conversion en euro.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction de la nature des postes comptables convertis, à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils concernent l'implémentation du logiciel SAP et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée allant de 3 à 6 ans.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 à 10 ans

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- des capitaux propres de la filiale ;
- de ses perspectives d'avenir selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux sont déterminés sur la base de prévisions sur un horizon de quatre ans avec une hypothèse de croissance à l'infini de 1 % à compter de la cinquième année et des taux d'actualisation allant de 8.5 % à 9.1 %.

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes. Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains et pertes de change résultant de la conversion de créances et dettes commerciales ne sont plus classés en résultat financier mais en résultat d'exploitation.

2.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.9. Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

2.10. Provisions

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent principalement les provisions pour pertes de change.

2.11. Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2017.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

• Taux d'augmentation des salaires : 1 % constant

• Convention collective : métallurgie

• Initiative de départ : salarié

• Méthode de calcul: prospective prorata temporis

Taux d'actualisation: 1,29 %

• Rotation du personnel : 5 % jusqu'à 50 ans

Age de départ : 67

Taux de charges sociales : 47 %

2.12. Reconnaissance des produits

Microwave Vision est une holding mixte. Son chiffre d'affaires est constitué d'une part de management fees et d'autre part, des ventes réalisées par les établissements étrangers.

Les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires de ces établissements sont les suivantes :

- Vente de produits et d'études: le chiffre d'affaires est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement. Le pourcentage d'avancement a été déterminé en divisant le prix de revient réalisé à la clôture de l'exercice par le prix de revient total du contrat. Dans le cas où une perte à terminaison devient probable, elle est constatée par la voie d'une provision pour risques.
- Maintenance : les contrats de maintenance sont facturés une fois par an à leur date anniversaire. Ils sont comptabilisés en produits au *prorata temporis*.

2.13. Evénements postérieurs à la clôture

Dans le cadre du chantier de simplification, le Groupe Microwave Vision S.A. a procédé au rachat des titres d'Orbit/FR détenus par les actionnaires minoritaires de cette dernière. Cette opération d'acquisition, soumise aux lois de l'État du Delaware (Etats-Unis), a pris la forme d'une « *Statutory Reverse Merger* », conduisant au rachat en numéraire des actionnaires minoritaires d'Orbit/FR. Cette opération a été réalisée conformément aux termes et conditions d'un "*Agreement and Plan of Merger*" en date du 29 mars 2018 et est effective depuis le 6 avril 2018 suite au dépôt d'un certificat de fusion effectué le 5 avril 2018 auprès de l'Etat du Delaware. Orbit/FR est depuis détenue à 100 % par Microwave Vision S.A.

2.14. Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe d'intégration dont elle est tête de Groupe.

3/ Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2017	Amortissements au 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
Autres immobilisations incorporelles	984 297	-	-	-	984 297	682 471	301 826
Immobilisations incorporelles en cours	113 767	333 517	-	-	447 284	-	447 284
TOTAL	1 098 064	333 517	0	0	1 431 581	682 471	749 110

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute 31/12/2017	Amortissements au 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
Matériel et outillage industriel	14 133	-	1 733	-	12 400	14 112	-1 712
Agencements	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	21 686	-	-	-	21 686	9 045	12 641
Matériel de bureau et mobilier informatique	66 654	-	7 824	-	58 830	56 355	2 475
TOTAL	102 473	-	9 557	-	92 916	79 512	13 404

3.3. Immobilisations financières

	31/12/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Titres de participation	33 873 645	-	-	33 873 645
Prêts	2 353 210	88 180	839 993	1 601 397
Autres immobilisations financières	875 658	22 323	4 055	893 926
TOTAL	37 102 514	110 503	844 048	36 368 968

Les actions propres sont présentées au 31 décembre 2017 dans le poste « Autres immobilisations financières » pour un montant de 650 575 € contre 691 954 € à la clôture de l'exercice précédent.

3.4. Variations des amortissements et provisions sur actif immobilisé

	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	547 314	135 157	-	682 471
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	547 314	135 157	-	682 471
Makériala ak aukilla maa induskriala	15.700		1 700	14110
Matériels et outillages industriels	15 766	66	1 720	14 112
Agencements	-		-	-
Matériels de transport	4 707	4 338	-	9 045
Matériels de bureau et mobilier informatique	63 657	261	7 563	56 355
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	84 130	4 665	9 283	79 512
Autres immobilisations financières	169 549	-	169 549	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	169 549	-	169 549	-

139 822

178 832

761 983

800 993

TOTAL

3.5. Stocks

Néant.

3.6. Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2017 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France	17 437 636	10 813 544
Suède	23 018	-
Hong Kong	568 616	279 262
Japon	92 759	473 608
TOTAL	18 122 029	11 566 414

L'ensemble de ces créances est à moins d'1 an.

3.7. Autres créances

	31/12/2017	31/12/2016
Etat - Crédit d'impôt recherche	2 659 329	2 563 733
TVA déductible	243 327	265 907
Crédit de TVA à reporter	173 162	113 982
TVA sur factures non parvenues	17 654	-
Créditeurs divers (Avances)	4 894	81 428
Liaison financière MV Spain	-	103 288
Liaison financière MVG Industries	798 655	62 943
liaison MV AMS, Ltd	33 592	47 519
Liaison financière HK Ind	4 629 876	-
Liaison Microwave Vision, Ltd	85	98
TOTAL	8 560 574	3 238 898

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an à l'exception des créances de CIR et CICE dont la quote-part à moins d'un an est estimé à 1 606 400 € (financement CIR 2017).

Les crédits d'impôts recherche des années 2015 et 2016 ont fait l'objet d'un financement auprès de Bpifrance pour les montants respectifs suivants 1 499 000 € et 1 398 705 €.

3.8. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué au 31 décembre 2017 de placements dans des SICAV monétaires et sur des comptes à terme respectivement pour 997 k€ et 2 100 k€.

3.9. Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 102 k€. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement de loyers immobiliers pour 25 k€, de redevances et abonnements pour 39 k€, de frais de publicité pour 15 k€ et de charges d'assurances pour 5 k€.

3.10. Capitaux propres

	Solde 31/12/2016	Solde résultat 2016	Autres Mouvements	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice 2017	Solde 31/12/2017
Capital social	1 256 433	-	-	-	-	1 256 433
Prime d'émission	52 485 211	-	-	-	-	52 485 211
Réserve légale	350 971	-	-	-	-	350 971
Autres réserves	191 510		-195 678	-		-4 168
RAN	5 419 731	-1 955 859	-	265 321	-	3 729 193
Amortissement dérogatoire	48 664	-	6 427	-	-	55 091
Résultat 2016	-1 955 859	1 955 859	-	-	-	-
Résultat 2017	-	-	-	-	483 596	483 596
TOTAL	57 796 662	-	-189 251	265 321	483 596	58 356 328

Le capital social est constitué de 6 282 166 actions d'une valeur nominale 0,20 €

L'amortissement dérogatoire concerne le retraitement des frais d'emprunts liés à l'acquisition de la société Rainford. Ces frais sont totalement amortis au 31/12/2017.

Bons de souscription d'actions et Options de souscription d'actions

La situation des titres donnant accès au capital existant au 31 décembre 2017 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	6 juin 2015
Date du conseil d'administration	18 juillet 2015
Nombre de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,50
Date limite d'exercice	18 juillet 2019
Nombre de titres en circulation au 31/12/2016	310 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2017	310 000

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision d'une valeur nominale de 0,20 € ;
- prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 € ;
- prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 € ;
- délai d'exercice : 18 juillet 2019.

Sur proposition du conseil d'administration du 20 avril 2017, l'assemblée générale du 22 juin 2017 a prorogé la période d'exercice au 18 juillet 2019.

3.11. Variations des provisions

	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/12/2017
Provisions pour charges	454 806	25 942	454 806	25 942
Provisions pour dépréciation des actions propres	169 549	-	169 549	-
Provisions pour créances douteuses	0	72 050	-	72 050
TOTAL	624 355	97 992	624 355	97 992

Une provision pour risque sur écart de change a été comptabilisée dans les comptes de Microwave Vision correspondant à l'écart de conversion actif sur des créances et dettes libellés en monnaie étrangères.

■ 3.12. Emprunts et dettes financières

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2017 se décompose de la façon suivante :

Échéances	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Autres emprunts obligataires	-	4 000 000	-	4 000 000
Emprunts établissements de crédit	29 961	71 050	-	101 011
Emprunts et dettes financières diverses	637 000	397 500	-	1 034 500
Emprunts et dettes financières diverses avec entreprises liées	2 783 731	-	-	2 783 731
TOTAL	3 450 692	4 468 550	-	7 919 242

Le montant des remboursements d'emprunts s'élève à 1 090 834 € sur l'exercice.

La société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du Groupe. Les covenants ont fait l'objet d'un audit externe et sont respectés à la date de clôture de l'exercice.

La charge relative à l'étalement des frais d'emprunts est de 38 626 €.

	31/12/2016	Amortissement	Reprise	31/12/2017
Etalement frais d'emprunts	87 209	38 626	-	48 583
TOTAL	87 209	38 626	-	48 583

■ 3.13. Dettes fournisseurs

	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs	24 637 773	20 380 398
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 213 866	638 315
TOTAL	26 851 639	21 018 713

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

3.14. Dettes fiscales et sociales

	31/12/2017	31/12/2016
Personnel, charges à payer	208 421	67 319
Organismes sociaux divers	241 894	165 146
Congés payés (incluant charges sociales)	163 201	58 973
Etat, impôts sur les bénéfices	6 441	0
Etat - Charges à payer	23 100	29 900
Taxe sur le CA à déclarer	-	14 719
TVA collectée	471 852	450 166
TOTAL	1 114 909	786 223

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

3.15. Compte de régularisation passif

Les produits constatés d'avance d'un montant de 131 411 € correspondent essentiellement à la quotepart des contrats de maintenance relative à l'exercice suivant.

4/ Autres informations

4.1. Détail du résultat financier

Résultat financier	Charges	Produits
Différences et écarts de change	1 236 630	878 151
Dotations et reprises pour dépréciation des actions propres	-	169 548
Dotations et reprises sur pertes de change	25 942	454 807
Intérêts sur comptes courants	75 836	-
Intérêts sur emprunts	55 676	9 562
Intérêts sur concours bancaire courant	176 406	201 005
Produit sur cession des VMP	-	183 061
Autres éléments financier	193 239	6 472
TOTAL	1 763 728	1 902 607

4.2. Détail du résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités	1 767	-
Coûts d'honoraires exceptionnels	133 564	-
Autres éléments exceptionnels	2 920	24 852
Amortissement dérogatoire	6 427	-
TOTAL	144 678	24 852

Le coût des honoraires exceptionnels correspond essentiellement aux frais engagés dans le cadre d'un litige aux USA.

4.3. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2017	2016
France	10 140 702	9 770 297
Europe	219 050	187 797
Asie	3 689 288	2 659 677
TOTAL	14 049 040	12 617 771

4.4. Engagements en matière de retraite

L'engagement au 31 décembre 2017 n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Il est estimé à 158 803 euros compte tenu des hypothèses de calcul présentées dans les principes et méthodes comptables.

■ 4.5. Liste des filiales et participations

Nom de la Participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comp- table des titres	CA HT Dernier exercice	Résultat
MVG INDUSTRIES, SAS	4 700 000 €	18 016 836 €	100 %	18 624 761 €	19 195 467	1 583 500€
ORBIT/FR, INC	\$ 921 000	\$ 12 510 000	62,17 %	11 315 740 €	\$ 45 601 785	-\$ 1 731 375
MVG, INC	\$ 2 365 253	\$ 108 426	100 %	1 881 011 €	\$ 12 831 826	\$ 243 708
MV ITALIE SRL	100 000 €	1 919 797 €	100 %	1 602 215 €	4 246 298 €	706 520 €
RAINFORD, LTD	£ 151 001	£ 695 996	100 %	449 918 €	£ 10 098 275	£ 734 293
MICROWAVE VISION, LTD	1 000 000.00 HKD	0	100 %	0	0	0

Microwave Vision est la société mère consolidante du Groupe.

4.6. Charges et produits financiers entreprises liées

	Intérêts et charges assimilées	Intérêts et produits assimilés
ORBIT ADVANCED TECHNOLOGIES, INC	-	201 005
MV ITALY	16 017	-
MVG, INC	54 225	-
AEMI, INC	-	9 562
MGV JAPAN	-	16 617
MVG INDUSTRIES, SAS	5 594	-
TOTAL	75 836	227 184

4.7. Effectif moyen employé durant l'exercice

	France	Italie	Hong Kong	Suède	Japon	TOTAL
Cadres-Dirigeant	5	0	0	1	1	7
Autres employés	0	0	0	1	3	4
TOTAL	5	0	0	2	4	11

4.8. Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 734 716 €.

4.9. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

La société a calculé son accroissement et allègement de la dette future d'impôts en retenant la moyenne des taux d'IS sur les cinq prochaines années soit 29,63 %.

	Montant	Impôt
Accroissements: provisions réglementées	-	-
Subventions à réintégrer au résultat	-	-
Allégements: Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	-	-
Ecart de conversion passif sur dettes et créances	-423 837	-125 583
Total des déficits reportables	-1 929 654	-571 756

4.10. Engagements hors bilan

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Nantissement de fonds de commerce : 5 300 000 € (soit 2 650 000 € auprès du CIC et 2 650 000 € auprès de la Société Générale), montant garantie à l'origine, dans la limite de la dette restant due, au 31/12/2017, la dette s'élève à 107 000 €.
- Nantissement de 95,1 % des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie des emprunts bancaires.
- Dans le cadre du déménagement de l'usine de la société Rainford Ltd en Angleterre, votre Société s'est portée garant auprès des propriétaires du respect par la Société Rainford Ltd des obligations résultant du Bail et s'engage à indemniser les propriétaires en cas de manquement par votre filiale de ses obligations, voire à se substituer à cette dernière en concluant un nouveau bail avec les propriétaires aux mêmes termes et conditions que le bail conclu.
- Gage d'instruments financiers : 1 000 000 €.
- Caution solidaire des comptes Société Générale.

Les partenaires financiers ont émis dans le cadre de contrats commerciaux, des cautions et/ou garanties dont la répartition est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte (en Euro) : 741 388 €
- Caution marché étranger restitution d'acompte (en USD) : 55 500 \$
- Garantie de 1ère demande : 296 816,93 €
- Garantie de bonne fin : 202 000 €

4.11. Honoraires des commissaires aux comptes

La société a comptabilisé au 31/12/2017 des honoraires de commissariat aux comptes pour une valeur totale de 62 000 €.

NOTES	

Une présence mondiale

Microwave Vision exporte plus de 90 % de sa production hors de France. Le Groupe couvre l'Europe, l'Asie et l'Amérique via 15 implantations dans 10 pays.

